

 Information	<p>Note à l'attention du lecteur :</p> <p>Pour naviguer plus aisément au sein du document, <u>cliquez</u> sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de <u>présentation de la formation</u> (pages 8, 9 et 10). La combinaison « <i>Ctrl + Home</i> » vous ramène ici... Bonne lecture !</p>
---	---

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier

Éducateur·trice Spécialisé
en accompagnement psycho-éducatif

Année académique 2025-2026

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant·e la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiant·es au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiant·es pour qu'ils·elles deviennent des citoyen·nes libres et responsables, ouvert·es sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiant·es à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant·e sans discrimination, développe chez ceux-ci·celles-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiant·es à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Profil professionnel de l'Éducateur·trice spécialisé·e en accompagnement psycho-éducatif¹

L'éducateur·trice spécialisé·e se forme dans le cadre de l'enseignement supérieur – au niveau bachelier. En accord avec ses missions, cet enseignement professionnalisant prépare les étudiant·es à être des citoyen·nes actif·ves dans une société démocratique, les prépare à leur future carrière et permet leur épanouissement personnel. Cet enseignement crée et maintient une large base et un haut niveau de connaissances et stimule la recherche et l'innovation.

Le profil professionnel de l'éducateur·trice spécialisé·e peut être décrit comme suit :

L'éducateur·trice spécialisé·e est capable de « mettre des mots sur », de réfléchir et de partager avec d'autres ses expériences professionnelles. Plus particulièrement, il·elle réfléchit ses actions éducatives en équipe. Il·elle fait preuve d'esprit critique. Il·elle remplit une fonction de révélateur de réalités individuelles, collectives ou sociales et d'interface entre la ou les personnes et leurs pairs, leurs réseaux, les institutions sociales Il·elle utilise différents registres d'écrit et de communication professionnels tant avec d'autres professionnel·les qu'avec les mandants ou autorités. Il·elle s'efforce de « faire-valoir » publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels.

Il·elle est conscient·e du cadre déontologique et professionnel dans lequel il·elle se trouve et s'y inscrit. Il·elle se réfère au mandat qui lui a été confié, en le clarifiant et en l'explicitant autant pour lui-même·elle-même que pour les autres. Il·elle est responsable, capable de faire face à des situations problématiques et de se positionner en réfléchissant les valeurs à partir desquelles il·elle agit et en portant les contradictions et les ambivalences liées à l'exercice de son métier.

Il·elle est capable de s'engager dans les situations, d'être fiable, de prendre position avec et pour les personnes dont il·elle a la charge, d'autant plus quand celles-ci ne peuvent supporter elles-mêmes leur position. Travaillant en équipe, il·elle est capable d'interagir en situation avec ses collègues, d'élaborer une intervention avec eux, de se laisser interroger par eux et de les interroger ; il·elle collabore avec d'autres intervenants concernés par les mêmes personnes. Il·elle est un acteur social et prend la mesure de son rôle institutionnel. Il·elle participe aux transformations des politiques socio-éducatives.

Il·elle tient compte du contexte social, culturel et organisationnel, du cadre légal, de l'histoire de la personne, etc. Il·elle comprend, décode des situations complexes et construit sur cette base des approches psycho-socioéducatives appropriées. Toujours, il·elle reste attentif·ve à se questionner par rapport à sa pratique. Il·elle s'inscrit de la sorte dans une dynamique de recherche et de formation continue.

Il·elle invente ce qui va être, et ceci dans la relation, dans la rencontre et la situation singulières, « ici et maintenant ». Il·elle se forge des outils, supports ou médiations de l'échange avec autrui, rendant possible la parole, l'expression et l'agir de celui-ci. Il·elle identifie les ressources et compétences des personnes et du contexte et est capable de construire, d'évaluer et de réajuster des interventions en s'appuyant sur celles-ci. En général, il·elle est un agent de changement, capable d'ouvrir ou de rouvrir le champ des possibles.

Il·elle travaille avec ce qu'il·elle est et est lui-même dans la rencontre avec les autres. Par ailleurs, il·elle s'ouvre aux autres dans leurs différences, plus particulièrement aux personnes et situations « hors normes », tout en restant capable d'être un « repère ». Il·elle permet que leur vécu prenne sens, par l'échange verbal ou tout autre mode relationnel. De ceci découle l'importance de la prise de conscience de soi dans la relation avec l'autre, avec les autres, dans le contexte et l'environnement qui est le leur. D'où l'importance du questionnement personnel, qui doit l'amener notamment à trouver la juste distance par rapport à sa propre histoire pour être capable d'être avec justesse partie prenante des relations qu'il·elle noue avec les autres personnes.

¹ Conseil Supérieur Pédagogique, novembre 2010

Référentiel de l'Éducateur·trice spécialisé·e en accompagnement psycho-éducatif

1. Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique

- a. Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- b. Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société
- c. Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- d. Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- e. Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels
- f. Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille
- b. Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin
- c. Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- d. Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action
- e. Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique
- f. Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

3. Être un acteur institutionnel et social engagé

- a. Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- b. S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge
- c. Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- d. S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
- e. Assumer son rôle social et politique

4. S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

- a. S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire
- b. Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- c. Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative
- d. Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
- e. Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- f. Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques

5. Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles

- a. Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- b. Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- c. Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- d. Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
- e. Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- f. Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

6. Déployer son « savoir-y-faire »² relationnel dans la rencontre avec la personne

- a. Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- b. Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- c. Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- d. Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
- e. Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
- f. Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

² « Savoir-y-faire » et non savoir-faire pour souligner l'inscription « ici et maintenant », en lien avec la situation donnée, de ce savoir-faire.

Profil d'enseignement :

Bachelier Éducateur·trice spécialisé·e en accompagnement psycho-éducatif

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : 10bis : Sciences psychologiques et de l'éducation

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Implantation : Les Rivageois - Liège

Président du jury : La Direction de Département

Secrétaire du jury : Andora Vidal

Une formation de qualité...

Pour tendre vers l'acquisition des acquis d'apprentissage terminaux, la Haute École propose à ses étudiant·es une formation théorique et pratique polyvalente.

La spécificité de notre Haute École est de placer l'accompagnement psycho-éducatif et l'approche relationnelle au cœur du processus de formation. Des outils techniques sont proposés comme supports à la pratique de cet accompagnement : techniques relationnelles (relation d'aide, gestion de groupes et d'équipes), art plastique, techniques musicales, sport et psychomotricité, techniques d'expression verbale et gestuelle, techniques audiovisuelles et informatiques, ...

La formation est ainsi centrée sur la prise de conscience de soi dans la relation avec l'autre et sur l'évolution des façons personnelles et techniques d'établir, d'alimenter et d'orienter une relation, l'accent étant mis sur la connaissance de soi-même et la capacité à se remettre en question et à questionner le sens de ses interventions.

La formation aide en outre l'étudiant·e à « contextualiser » sa future profession (approches juridique, sociologique, économique, philosophique, déontologique, etc.).

Durant toute la formation, les enseignant·es ont à cœur de favoriser la proximité et le suivi individualisé des étudiant·es, en se montrant disponibles et à l'écoute et ce, tout en mettant l'accent sur l'autonomie des étudiant·es.

Cette formation « en école » est étroitement liée à des périodes de stage à temps plein (cinq semaines en bloc 1, sept semaines en bloc 2 et treize semaines en bloc 3). Ces périodes de stage sont préparées à l'école, étroitement encadrées par les professeur·es et les maîtres de stage et ensuite exploitées au travers d'un rapport de stage ainsi que de plusieurs travaux dans divers cours.

Étant eux-mêmes praticiens réflexifs, en questionnement et en évolution quant à leurs pratiques pédagogiques, en recherche d'une adéquation entre le cursus scolaire et la réalité du métier d'éducateur·trice spécialisé·e, les enseignant·es favorisent cette capacité réflexive chez les étudiant·es.

Dynamique au travers des projets qu'elle met en place, ouverte sur la réalité professionnelle au travers des liens qu'elle construit avec les maîtres de stage, professionnelle au travers du processus de concertation pédagogique qu'elle favorise, la Haute École vise à former de véritables « Educ' Acteurs »...

...pour des professionnel·les compétent·es

L'éducateur·trice travaille auprès de personnes de tous âges et qui, pour une raison ou pour une autre, sont en difficulté : difficulté sociale, difficulté d'intégration, difficulté psychologique, handicap, trouble du comportement, ...
Ainsi l'éducateur·trice intervient-il·elle...

- en maisons maternelles, en pouponnières, dans des services d'accueil pour enfants et adolescents placés et/ou présentant une problématique particulière (personnelle, familiale, ...) ;
- au sein d'institutions prenant en charge des enfants et/ou des adultes porteurs d'un handicap physique et/ou mental (institutions d'accueil de jour ou résidentiel) ;
- en IPPJ (régime ouvert ou fermé), en prisons ;
- à l'hôpital (pédiatrie, psychiatrie, ...) ;
- dans la rue auprès de personnes en rupture sociale (SDF, toxicomanes, prostitué(e)s, ...) ;
- auprès de personnes âgées fortement dépendantes placées en maisons de repos ;
- auprès de personnes qui ne rencontrent pas une difficulté particulière (en ludothèques, en crèches, dans des écoles ou des CEFA, au sein d'écoles de devoirs, de maisons de quartier ou maisons des jeunes, ...) ;
- ...

Et comment donc intervient cet·te éducateur·trice spécialisé·e en accompagnement psycho-éducatif ? Il·elle intervient pour accompagner ces personnes, pendant un bout de chemin qui peut être plus ou moins long. L'éducateur·trice est un·e « spécialiste du quotidien ». Grâce à sa disponibilité, sa créativité, sa capacité de réflexion et ses compétences relationnelles, il·elle écoute, soutient et souvent, recadre, prend position, transmet des limites... Son but est d'amener les bénéficiaires vers une meilleure intégration sociale, vers un plus grand épanouissement, vers plus d'autonomie... Concrètement, il s'agit d'abord d'écouter et d'observer. Ensuite, il s'agira pour l'éducateur·trice « d'être à côté » sans « faire à la place de ». Au travers des activités et de la relation du quotidien, il·elle favorise le développement des personnes ; il·elle soutient et/ou restaure les échanges.

Travailleur·euse du quotidien, c'est au sein des situations quotidiennes qu'il·elle intervient... Dans une institution résidentielle, l'éducateur·trice est auprès des bénéficiaires au moment du lever, des repas, des bains, des diverses activités, des sorties à l'extérieur, des devoirs... Il·elle les accompagne chez le médecin, le psychologue, le logopède... Dans certains contextes, l'éducateur·trice a également à rendre des rapports aux autorités mandantes pour faire état de l'évolution des bénéficiaires.

Dans une maison de quartier ou une association d'AMO (aide en milieu ouvert), il s'agit de développer des projets éducatifs (individuels, collectifs, communautaires, ...), de planifier et évaluer des activités, d'obtenir des subsides...

L'éducateur·trice de rue va à la rencontre des bénéficiaires, se positionne comme un repère stable et une source d'écoute et de soutien. Il·elle développe des projets de prévention (assuétudes, hygiène, alimentation, ...). Il·elle encadre et soutient les bénéficiaires dans la recherche d'une reconnaissance sociale, d'un logement, d'une formation.

Le plus souvent, l'éducateur·trice fait partie d'une équipe pluridisciplinaire. Il·elle participe donc à des réunions d'organisation mais aussi à des formations et réunions de réflexion sur le projet pédagogique de l'institution, sur les valeurs de l'équipe, sur de nouvelles pratiques à développer, etc.

Dans l'équipe, il·elle collabore avec les autres éducateurs et, le cas échéant, avec le personnel soignant (médecin, psychiatre, infirmier, ...) pour la prise en charge des bénéficiaires. Il·elle est également amené·e à travailler en partenariat, en réseau avec les autres services qui entourent les personnes. Tout ceci suppose qu'il·elle soit capable d'interagir, de communiquer oralement et par écrit.

Identification des Unités d'Enseignement (UE) : [Bloc 1](#) / [Bloc 2](#) / [Bloc 3](#)

Bloc 1 – Bachelier Educateur·trices Spécialisé·es

Acronyme	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>1-AIP</u>	19	Activités d'intégration professionnelle	84	Q1+Q2
		Fondements de l'accompagnement et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles		
		Stage		
<u>1-MLE</u>	3	Maîtrise de la langue écrite	36	Q1+Q2
<u>1-ExpEcr(a)</u> [prér. 2-EEO]	1	Expression écrite (partim 1)	12	Q1
<u>1-Num</u>	2	Approche numérique : initiation aux logiciels informatiques et éducation aux multimédias	24	Q1
<u>1-Socio</u> [prér. 2-APSC]	2	Sociologie	24	Q1
<u>1-Droit</u>	2	Notions et outils juridiques pour la pratique de l'éducateur·trice spécialisé·e	24	Q1
<u>1-PGen</u>	3	Psychologie générale	36	Q1
<u>1-PHand</u>	2	Approche psychologique de la personne en situation de handicap	24	Q1
<u>1-EDSA</u> [prér. 2-EDSA]	2	Education pour la santé	24	Q1
<u>1-Sport(a)</u>	2	Education physique et sportive et manutention	24	Q1
<u>1-EdMus(a)</u>	2	Education musicale (partim 1)	24	Q1
<u>1-EdPla(a)</u>	2	Education plastique (partim 1)	24	Q1
<u>1-EVG(a)</u>	2	Expression verbale et gestuelle (partim 1)	24	Q1
<u>1-Secu</u>	1	Outils de prévention des accidents	12	Q1
<u>1-ExpEcr(b)</u> [prér. 2-EEO]	2	Expression écrite (partim 2)	24	Q2
<u>1-Philo</u>	1	Philosophie	12	Q2
<u>1-API</u>	1	Approche institutionnelle : cadre institutionnel	12	Q2
<u>1-EconSoc</u> [prér. 2-OGS]	2	Notions d'économie sociale et présentation des secteurs d'emploi pour l'éducateur·trice spécialisé·e	24	Q2
<u>1-PDev</u>	3	Psychologie du développement de l'enfant	36	Q2
<u>1-Sport(b)</u>	1	Education physique et sportive (pratique sportive)	12	Q2
<u>1-PMot</u>	2	Psychomotricité	24	Q2
<u>1-EdMus(b)</u>	1	Education musicale (partim 2)	12	Q2
<u>1-EdPla(b)</u>	1	Education plastique (partim 2)	12	Q2
<u>1-EVG(b)</u>	1	Expression verbale et gestuelle (partim 2)	12	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation
(comme les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Légende-couleurs : 1^{er} quadrimestre 2^e quadrimestre annuel

Bloc 2 - Bachelier Educateur·trices Spécialisé·es

Acronyme	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>2-AIP</u> [prér. 3-AIP]	16	Activités d'intégration professionnelle (Stage + Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles + GAP)	200 (+24 +4)	Q1+Q2
<u>2-M&C</u>	3	Projet « Mémoire et Citoyenneté »	36	Q1+Q2
<u>2-EEO</u>	3	Expression écrite et orale	36	Q1+Q2
<u>2-APSC</u>	2	Approche socio-culturelle	24	Q1+Q2
<u>2-PHand</u>	4	Approche psychologique de la personne en situation de handicap	48	Q1+Q2
<u>2-RAide</u>	2	Relation d'aide	24	Q1+Q2
<u>2-EDSA</u>	3	Education pour la santé	36	Q1+Q2
<u>2-Sport</u>	3	Education physique et sportive (y c. sports adaptés)	36	Q1+Q2
<u>2-PMot</u> [prér. 3-PMot]	2	Psychomotricité	24	Q1+Q2
<u>2-EdMus</u>	2	Education musicale	24	Q1+Q2
<u>2-EdPla</u>	2	Education plastique	24	Q1+Q2
<u>2-SR</u>	3	Séminaire de Réflexion	36	Q1
<u>2-EdMed</u>	1	Education aux médias	12	Q1
<u>2-Deonto</u>	1	Déontologie	12	Q1
<u>2-PDev</u>	2	Psychologie du développement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée	24	Q1
<u>2-EdTIC</u>	1	Education aux TICs	12	Q2
<u>2-Philo</u>	1	Philosophie	12	Q2
<u>2-OGS</u>	2	Analyse réflexive des réalités institutionnelles pour les éducateur·trices spécialisé·es	24	Q2
<u>2-Droit</u>	1	Questions choisies de droit appliquée pour l'éducateur·trice spécialisé·e	12	Q2
<u>2-PSoc</u>	2	Psychologie sociale	24	Q2
<u>2-Thema</u>	2	Thématiques psychosociales	24	Q2
<u>2-Nata</u>	1	Activités aquatiques et initiation au sauvetage	12	Q2
<u>2-Secu</u>	1	Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel	12	Q2

Légende-couleurs : 1^{er} quadrimestre 2^e quadrimestre Annuel

Corequis Bloc 2 : 2-APSC + 2-Philo + 2-PSoc + 2-M&C

Corequis Bloc 2 : 2-Sport + 2-Secu

Bloc 3 - Bachelier Educateur·trices Spécialisé·es

Acronyme	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>3-AIP</u>	18	Pratique professionnelle (Stage + Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles + SPP)	400 (+8 +9)	Q1+Q2
<u>3-AppSyst</u>	3	Approche systémique de l'accompagnement	36	Q1+Q2
<u>3-PsyPatho</u>	4	Psychopathologie	48	Q1+Q2
<u>3-DynGr</u>	2	Dynamique de groupe et d'équipe	24	Q1+Q2
<u>3-TFE</u>	16	TFE (TFE + EEO + Module TFE)	(12+4)	Q1+Q2
<u>3-ST</u>	2	Semaine Thématique	24	Q1
<u>3-EEO</u>	2	Expression écrite et orale	24	Q1
<u>3-PRISME</u>	5	Pratiques Réflexives Intégrées Spécifiques aux Métiers de l'Educateur·trice	60	Q1
<u>3-Secou</u>	2	Secourisme et ergonomie	24	Q1
<u>3-Sport</u>	2	Education physique et sportive	24	Q1
<u>3-PMot</u>	2	Psychomotricité	24	Q1
<u>3-EdMus</u>	1	Education musicale	12	Q1
<u>3-EdPla</u>	1	Education plastique	12	Q1

Légende-couleurs : 1^{er} quadrimestre 2^e quadrimestre Annuel

Corequis Bloc 3 : 3-AIP + 3-ST

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Activités d'intégration professionnelle			
Alias : 1-AIP	Crédit(s) : 19 ECTS	Acronyme info : PLED0128	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 249 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Catherine Vandermeulen – catherine.vandermeulen@hech.be					

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Fondements de l'accompagnement et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles (Acc-Prat)
- [Activité 2](#) : Stage

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Faire preuve d'un profil professionnel correspondant aux compétences de bloc 1 (cfr convention de stage) ;
- Être capable d'effectuer des liens pertinents entre les éléments vus aux cours et la pratique en stage.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Activités d'apprentissage concernées	Pondération des AA au sein de cette UE (en %)	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Acc-Prat	20 %		60 %			(60%) 40 %			100 %	
Stage	80 %				100 %			Report		

Les critères de réussite de l'UE sont les suivants : Une note de Stage \geq à 10/20 ET au cours d'Acc-Prat.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement. Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages et certains projets.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 1	U.E. : Activités d'intégration professionnelle	
Acronyme info : PLED0128-A-a	Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Période : Annuel (Q1 + Q2)
Nombre d'heures présentes : 84 h	A.A. : Fondements de l'accompagnement et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles (Acc-Prat)	

Contenu de l'activité d'apprentissage

Deux volets :

A – Accompagnement : concepts et analyse des pratiques professionnelles :

Les différents secteurs d'activité de l'éducateur·trice ; la convention de stage ; le professionnalisme : l'accompagnement psycho-éducatif, le contexte d'autorité, l'observation, la résonance interne ; l'approche des émotions ; l'analyse des situations relationnelles rencontrées en stage.

B – Techniques d'accompagnement psycho-éducatif :

L'étudiant·e sera amené·e à découvrir, dans des interventions spontanées, des obstacles à la communication selon Gordon.

Il·elle apprendra comment les éviter, développera la technique adéquate à utiliser en fonction de la situation : agir en prévention par message-je ou par modification de l'environnement, pratiquer l'écoute passive, l'écoute active, utiliser le message-je de confrontation ou la communication non-violente (OSBD), entamer une démarche de résolution de conflits sans perdant.

L'étudiant·e découvrira les techniques de Validation (selon Naomi Feil) à utiliser pour communiquer avec les personnes atteintes de différents stades de démence.

L'étudiant·e sera amené à réfléchir à tout ce dont il·elle a besoin pour construire une activité d'animation tout en accompagnant les bénéficiaires.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Appréhender les différents secteurs d'activité de l'éducateur·trice.
- Négocier une demande de stage.
- Réfléchir au rôle spécifique de l'éducateur·trice et aux attitudes professionnelles à développer.
- Réfléchir et analyser des situations en se servant des outils développés dans le cadre de l'UE.
- S'entraîner à des techniques relationnelles et communicationnelles au service de postures professionnelles d'accompagnement : l'écoute active et passive, le reflet, la reformulation, la verbalisation, le message « je », le questionnement, la validation, la gestion de conflits, ... L'étudiant·e devra faire la preuve qu'il·elle a acquis et entraîné ces compétences professionnelles de base au niveau de ses préparations d'activités et de sa pratique professionnelle dans le souci d'éviter d'utiliser les obstacles à la communication et d'en corriger les effets.
- Découvrir la notion d'accompagnement dans les activités qu'il·elle mettra en place en situation professionnelle, la préparation de consignes et d'activités, l'importance des objectifs.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input checked="" type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | ■ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | ■ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | ■ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Activités d'apprentissage concernées	Pondération des AA au sein de cette UE (en %)	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Acc-Prat	20 %		60 %			(60 %) 40 %			100 %	

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 1	U.E. : Activités d'intégration professionnelle	
Acronyme info : PLED0128-B-a	Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures présentes : 165 h		A.A. : Stage

Contenu de l'activité d'apprentissage

Voir convention de stage B1.

L'AA stage se compose d'un contact-stage de trois journées complètes (observation active), 140 heures de stage et 4 heures de GAP (groupe d'analyse de pratiques).

La participation aux GAPs est indispensable et est conçue comme un soutien à l'approche réflexive de l'étudiant.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant·e est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage « Bloc 1 ».

Supports didactiques obligatoires

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| | | <input type="checkbox"/> ■ Autres : Convention de stage et carnet de stage |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> ■ Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> ■ Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> ■ Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Activités d'apprentissage concernées	Pondération des AA au sein de cette UE (en %)	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
		Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage	80 %				100 %			Report		

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1	
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)	
Bloc d'études : B 1		U.E. : Maîtrise de la langue écrite	
Alias : 1-MLE	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLED0116	Période : Annuel (Q1 + Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielle : 36 h		
Enseignant-e-référent-e d'UE : Mariève Marique – marieve.marique@hech.be			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À la fin de l'année, l'étudiant devra être capable :

- d'utiliser les structures grammaticales et un vocabulaire adéquats ;
- d'utiliser correctement le système de ponctuation ;
- de veiller à la lisibilité et à la mise en page ;
- d'écrire un texte dans une orthographe excellente (orthographe grammaticale et orthographe d'usage) ;
- de mettre en application dans des exercices toutes les règles vues en classe.

Contenu de l'activité

Le cours de maîtrise de la langue écrite de première année consiste à revoir toutes les règles grammaticales, orthographiques, et syntaxiques qui seront utiles à l'étudiant·e afin de pouvoir rédiger différents écrits dans un français correct. Tout un chapitre sera également consacré à la conjugaison et à l'accord du verbe. Enfin, une partie du cours sera consacrée à l'apprentissage de termes de vocabulaire liés à la profession de l'éducateur·trice.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | □ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Bescherelle, dictionnaire, ouvrages grammaticaux, etc.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra □ Exposé par l'étudiant·e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes □ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> ■ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) □ Observations de pratiques / de terrain □ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MLE		20 %*			(20 %) 80 %			(20 %) 80 %	

* Examen organisé hors session. En cas d'échec au bulletin en MLE en seconde session, cette cote sur 20 n'est pas reportée d'une année académique à l'autre.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation					
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales		Niveau du cycle : 1			
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)						
Bloc d'études : B 1	U.E. : Expression écrite (partim 1)						
Alias : 1-ExpEcr(a)	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0114	Période : Quadrimestre 1				
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-EEO							
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui							
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielle : 12 h						
Enseignant-e-référent-e d'UE : Aline Dethise – aline.dethise@hech.be							

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

□ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À partir d'un support d'observation (photo, vidéo), l'étudiant.e sera capable d'écrire un texte descriptif de façon objective.

Le texte décrira fidèlement les faits observables :

- le lieu, l'atmosphère ;
- les personnages dans leurs dimensions psychologique, émotionnelle, réflexive et philosophique ;
- les actions des personnages.

Contenu de l'activité

- Lecture et analyse de textes d'auteur.rices.
- Travail lexical et stylistique Lexique (champ sémantique, synonymie, antonymie, analogie, vocabulaire des sens...) Discours direct, indirect et narrativisé
- Exercices de production écrite

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|---|-----------------------------------|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | ■ Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Classe inversée
<input type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes
<input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs)
<input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
|--|--|---|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression écrite Q1		100 %*			(100 %)			100 %	

*L'examen écrit aura lieu lors de la dernière séance de cours.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales				
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)				
Bloc d'études : B 1 U.E. : Approche numérique : initiation aux logiciels informatiques et éducation aux multimédias						
Alias : 1-Num	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0129	Période : Quadrimestre 1			
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielles : 24 h					
Enseignant·e-référent·e d'UE : Jean-Marc Boccacci – jean-marc.boccacci@hech.be						

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Bureautique
- [Activité 2](#) : Education aux médias

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.

- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Développer les compétences numériques des étudiant·es en les initiant aux outils de bureautique et aux enjeux liés à l'utilisation des technologies.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Activités d'apprentissage concernées	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Approche numérique	100 % *			100 % *			100 % *		

* Le TA sera évalué au travers d'un travail à rendre, selon les consignes des professeurs concernés. L'évaluation portera sur l'ensemble des compétences travaillées dans l'UE, de façon intégrée..

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Les critères de réussite de l'UE sont les suivants : Une note d'UE \geq à 10.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 1	U.E. : Approche numérique	
Acronyme info : PLED0129	Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures présentes : 10 h		A.A. : Bureautique

Contenu de l'activité d'apprentissage

- Règles de typographie + exercices
- Mises en forme de texte en utilisant les fonctions spécifiques
- Courrier administratif, théorie sur la disposition d'une lettre
- Gestion d'un long document, rapport de stage (pagination, notes de bas de pages, table des matières, hiérarchisation des titres, style, bibliographie, ...)
- Gestion d'une messagerie électronique (Gmail) + utilisation d'un document partagé

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant·e sera capable de :

- manipuler le logiciel Word de façon pertinente, connaître les fonctions de base et une partie des fonctions avancées ;
- présenter divers documents spécifiques tels qu'un rapport de stage ou d'activité, un courrier commercial, ... ;
- effectuer des travaux de groupes à distance et gérer une messagerie électronique.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input checked="" type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

G. DESCHAMPS. « Word 2010, le guide complet », Éditions Micro application. F. LIPMANNE. « Le courrier, communication et bureautique », Éditions Labor. F. LIPMANNE. « La disposition de textes », Éditions Labor.
 « Word 2010, tout en couleur », Educatic, Collection Wysiwyg.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Voir description de l'UE.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 1	U.E. : Approche numérique
Acronyme info : PLED0129	Langue d'enseignement et d'évaluation : Français
Nombre d'heures présentes : 14 h	Période : Quadrimestre 1
A.A. : Education aux médias	

Contenu de l'activité d'apprentissage

Entrainement pour la certification

Le cours d'Éducation aux Médias s'inscrit dans le cadre de la politique d'éducation aux médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles, telle que définie par le Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias (CSEM). Il vise à initier les étudiants de bloc 1 en formation d'éducateurs spécialisés à une compréhension critique et contextualisée du monde médiatique et numérique, en lien direct avec leurs futurs champs d'intervention professionnelle. L'activité d'apprentissage aborde les fondements théoriques et pratiques de l'éducation aux médias selon les axes du CSEM (analyse critique des messages, compréhension des contextes économiques et sociaux, expression médiatique et réflexion sur les usages). Elle interroge les enjeux contemporains du numérique tels que la désinformation, les biais cognitifs, l'intelligence artificielle générative, l'influence des réseaux sociaux, le cyberharcèlement ou encore les inégalités d'accès liées à la fracture numérique. Une attention particulière est portée à la posture professionnelle de l'éducateur spécialisé comme acteur social de médiation et d'accompagnement, capable d'aider les publics à développer une relation plus autonome, éthique et responsable aux médias. Le concept de robustesse (Olivier Hamant) est mobilisé pour amener l'étudiant à penser l'adaptation, la coopération et la résilience face à la complexité du numérique. Les étudiants expérimentent ces notions à travers des mises en situation concrètes et collaboratives : analyse de sites institutionnels et administratifs, exploration d'Espaces Publics Numériques (EPN), conception d'activités débranchées et réalisation d'une micro-production audiovisuelle de sensibilisation en lien avec les réalités du métier d'éducateur spécialisé au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e devrait être capable de (liste exemplative – tous les contenus ne seront pas nécessairement abordés, selon l'état d'avancement du cours) :

- Identifier et analyser de manière critique les messages médiatiques et numériques selon les axes du CSEM-Conseil Supérieur de l'Education aux Médias (information, technique, social).
- Expliquer les effets des médias et du numérique sur les comportements, les représentations et la construction identitaire des publics accompagnés.
- Reconnaître les situations de fracture numérique et repérer les inégalités d'accès aux outils et services numériques.
- Analyser la pertinence et les limites des dispositifs institutionnels (EPN, plateformes administratives, ressources locales).
- Adopter une posture d'accompagnement robuste : aider sans substituer, favoriser l'autonomie numérique et la pensée critique des bénéficiaires.
- Réaliser, en collaboration, une capsule vidéo courte (type TikTok/Instagram) de sensibilisation à une problématique liée aux médias ou au numérique (ex. fake news, cyberharcèlement, santé mentale, IA).
- Sélectionner et citer des sources fiables pour appuyer une production médiatique et un discours éducatif.
- Respecter le cadre légal et éthique lié à la production médiatique (droit à l'image, RGPD, consentement, diffusion).
- Exercer une réflexion critique et éthique sur sa propre consommation et ses usages médiatiques, en lien avec son futur rôle d'éducateur spécialisé au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input checked="" type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : PIX | |

Sources bibliographiques principales

"L'Observatoire", n°110-2022, Numérique : quels risques pour les usagers les plus fragiles ? "On n'a que l'info qu'on se donne", Polarisation et nuance, Club de la Presse du Hainaut Mons - Mundaneum, 2025 Lecture Jeunes, "Éduquer aux médias à l'heure de l'IA", Hors-série N° 14, septembre 2025 CSEM, Conseil Supérieur de l'Education aux Médias, <https://www.csem.be/profile-select?destination=/>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant·e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : E-learning
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Voir description de l'UE.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)	
Bloc d'études : B 1		U.E. : Sociologie	
Alias : 1-Socio	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0104	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-APSC			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant-e-référent-e d'UE : Bertrand Montulet – bertrand.montulet@hech.be			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

□ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le cours de Sociologie tentera de munir les étudiant·es d'une grille de lecture de l'environnement social afin de décoder et de concevoir celui-ci comme producteur de comportements sociaux et individuels inscrits dans un contexte spatio-temporel spécifique. Il·elle pourra prendre conscience de la dimension sociale de toute construction identitaire, identifier les différents processus de différenciation sociale et cerner les causes et les conséquences de certains déterminismes sociaux.

Contenu de l'activité

Le premier chapitre vise à définir l'objet de la sociologie. Il mettra en lumière la spécificité de la démarche sociologique, ses terrains d'étude privilégiés et l'histoire de sa naissance afin d'expliquer au mieux le contexte dans lequel celle-ci se réalise. Le second chapitre portera sur le concept de socialisation : à l'intermédiaire entre le psychologique et le sociologique, le concept de socialisation permet de concevoir l'Éducation comme une action avant tout sociale. Ce chapitre abordera également les concepts de rôles et de statuts. Le troisième chapitre étudiera la stratification sociale et les effets de reproduction sociale.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | □ E-Learning | □ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- J. ETIENNE, F. BLOESS, J-P. NORECK, J-P. ROUX. « Dictionnaire de sociologie », 2^{ème} Édition, Éditions Hatier, 1997, Paris.
H. MENDRAS. « Éléments de sociologie », 4^{ème} Édition, Éditions Armand Colin, 1996, Paris.
P. BONNEWITZ, J. FLEURY. « Classes sociales et inégalités : stratification et mobilité », Éditions Breal, Collection Thèmes et Débats, 2004, Paris.
R. CAMPEAU, M. SIROIS, E. RHEAULT, N. DUFORT. « Individu et société. Introduction à la sociologie », 2^{ème} édition, Gaëtan Morin Editeur, 1998, Québec.
J-F. GUILLAUME. « Évolution de la pensée sociologique », Cours année académique 1998-1999, Université de Liège.
L. VOYÉ. « Sociologie - Construction du monde, construction d'une discipline », De Boeck Université, 1998, Bruxelles.
A. REA, D. JACOBS. « Introduction à la sociologie », Chapitre IV « Les hiérarchisations sociales et l'inégalité », Cours année académique 2006-2007, Presses universitaires de Bruxelles.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra □ Exposé par l'étudiant·e □ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes □ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> □ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) □ Observations de pratiques / de terrain □ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sociologie		100 %			(100 %)			100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Notions et outils juridiques pour la pratique de l'éducateur·trice spécialisé·e			
Alias : 1-Droit	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0103	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Pierre-Jacques Plumier – pierre-jacques.plumier@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaître les sources du droit et la hiérarchie des normes.
- Comprendre et pouvoir expliquer la notion de séparation des pouvoirs.
- Connaître les différentes entités composant la Belgique et leur fonctionnement.
- Connaître les trois procédures d'adoption des lois au niveau fédéral.
- Connaître les principes de l'organisation judiciaire et quelques acteurs de la justice.
- Distinguer les différentes juridictions et résoudre des cas d'application simples s'y référant.

Contenu de l'activité

Après une introduction générale afin de familiariser les étudiant·es avec le « droit », nous nous intéresserons à l'organisation de l'État belge et au fonctionnement sommaire de certains de ses organes. Ensuite, nous passerons en revue l'organisation du pouvoir judiciaire et les principes qui le gouvernent.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | □ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Fiches parlementaires disponibles sur le site Internet de la Chambre des représentants (<http://www.lachambre.be>).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | □ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | □ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Notions et outils juridiques pour la pratique de l'éducateur·trice spécialisé·e		100 %			(100 %)			100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Psychologie générale			
Alias : 1-PGen	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLED0105	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 36 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Christine Henrotay – christine.henrotay@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

S'approprier la démarche scientifique en psychologie.

Développer le champ des références conceptuelles possibles, appliquées par les professionnels de l'éducation.

Intégrer les différents modèles des théories en psychologie comme des outils de lecture et d'analyse de situations relationnelles professionnelles.

Utiliser les concepts-clés des théories en respectant le cadre de leurs approches respectives (épistémologie).

Maîtriser les facteurs de développement de l'être humain tels qu'ils sont conceptualisés dans les principales théories psychologiques, dans le but de s'y référer et de pouvoir les utiliser dans l'analyse de situations professionnelles.

Contenu de l'activité

Approche des différents courants et des méthodes de recherche en psychologie.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

H. BEE, D. BOYD. « Les âges de la vie », De Boeck, 2003, Bruxelles.

H.L. BEE, S.K. MITCHELL. « Le développement humain », Erpi, 1995, Montréal.

J. RONDAL. « Éléments de psychologie ».

C. TAVRIS, C. WADE. « Introduction à la psychologie : les grandes perspectives ».

M. VENOY, K. HUFFMAN et al. « Psychologie en direct », Modulo, 1995, Montréal.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra □ Exposé par l'étudiant·e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes ■ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> ■ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) □ Observations de pratiques / de terrain □ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie générale		100 %			(100 %)			100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Approche psychologique de la personne en situation de handicap			
Alias : 1-PHand	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0106	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Laetitia Renquin – laetitia.renquin@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

□ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant·e est capable de :

- Définir une situation de handicap à partir de trois pôles : déficience, environnement, subjectivité.
- Comprendre et faire usage dans son analyse des notions de stéréotypes, préjugés, discrimination, inclusion, exclusion, intégration, insertion, stigmate.
- Se questionner et réfléchir à des propositions d'intervention sur base de repères éthiques.

Contenu de l'activité

À travers l'analyse de situations ou lors de témoignages, les étudiant·es seront invité·es à se construire une éthique professionnelle lors de la rencontre et de l'accompagnement de la personne « différente », en situation de handicap.

- La notion de handicap : définitions et points de vue
- Les personnes en situation de handicap et la société : notions de préjugés, discrimination, stéréotypes, inclusion, exclusion, intégration, insertion, stigmate
- Repères éthiques pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap : travail sur des situations

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- Gardou Charles, sous la direction de, « Le handicap par ceux qui le vivent », Editions Erès, Collection Reliance, Toulouse, 2009.
- Gergen K., Gergen M. et Jutras S., « Psychologie sociale », Vigot, 1992.
- Goffman E., « Stigmate : les usages sociaux des handicaps », les Editions de Minuit, 1975.
- Guidetti Michèle et Tourrette Catherine, « Handicaps et développement psychologique de l'enfant », Armand Colin, Paris, 1999.
- Mettey René et Serville Françoise, « Mon enfant est différent », Editions Frison-Roche, Paris, 1996.
- Dossier pédagogique Ecran large sur tableau noir du film « Le huitième jour » sur le handicap.
- M.Mercier, M.Grawez (2007), « Exclusion & inclusion : actions sociales et modélisation », dans l'Observatoire, n°54,p.52.
- M. Grawitz, Lexique des sciences sociales, 7ème édition, Dalloz, 1999
- <https://sociologie.revues.org/2572>

- <https://sociologie.revues.org/1593>
- Capul Michel & Lemay Michel, « De l'éducation Spécialisée », Editions Erès, 1996.
- Gardou Charles et collaborateurs, Professionnels auprès des personnes handicapées - Le handicap en visages - 4, Editions Erès, 1997.
- Guggenbühl - Craig Adolf, « Pouvoir et relation d'aide », Pierre Mardaga Editeur.
- Miller Alice, « C'est pour ton bien », Aubien, 1980.
- O. Amiguet et C. Julier. « L'intervention systémique dans le travail social. Repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques », Ed. IES, Haute école de travail social. Genève. 1996

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ■ Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ■ Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | ■ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie handicap		100 %			(100 %)			100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Education pour la santé			
Alias : 1-EDSA	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0107	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-EDSA					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Arnaud Mertens – arnaud.mertens@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaître le fonctionnement des soins de santé en Belgique.
- Comprendre le principe des vaccins et le fonctionnement du programme de vaccination en Communauté française.
- Décrire et expliquer différents thèmes de prévention et promotion de la santé.
- Connaître les problèmes généraux de la santé liés à notre mode de vie.
- Mettre en place divers outils de prévention en vue d'une exploitation sur le terrain.

Contenu de l'activité

L'éducation à la santé sera abordée à travers 4 chapitres :

Chapitre 1 : La définition de la santé, l'introduction aux rôles des éducateurs en promotion/éducation à la santé, un focus sur les déterminants de la santé et les étapes nécessaires à la mise en place d'un projet d'animation à travers l'analyse d'un outil de promotion de la santé

Chapitre 2 : L'organisation des soins de santé en Belgique avec un focus sur la sécurité sociale

Chapitre 3 : Les outils de prévention de la santé avec une attention spécifique portée sur les maladies cardio-vasculaires

Chapitre 4 : La vaccination et les principales pathologies infectieuses

Différentes thématiques de promotion/prévention de la santé seront abordées lors des travaux de groupe (très nombreux sujets en lien avec la vie sexuelle, la promotion de modes de vie sains ou la prévention de quelques maladies).

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Arnoux Bruno, Bonin-Bongiovanni Muriel, Bouffier Annie. « Animation - Éducation à la santé : 2de, 1re, Term Bac Pro ASSP, Accompagnement, Soins, et Services à la Personne ; Options "À domicile" et "En structure" », [s.d.], 93 p. Nombreux sites Internet appartenant à des mutualités, des organismes publics (SPF santé publique, ONE, enseignement.be, INAMI, ...), d'associations comme la ligue cardiaque belge par exemple, ou encore de sociétés scientifiques, ...

Filmographie : Documentaires (« Sicko » du réalisateur Moore, « La vaccination : enquête au cœur du vaccinoscepticisme » – RTS)

Institut français de l'éducation, 2017, Jeu de cartes sur l'histoire de la vaccination par S. BRUNEL, S. CUNI, N. DAVOUST NATAF
Centres de documentation : Sips et autres ASBL, les CLPS, PIPSA, Cultures & Santé, ...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra ■ Exposé par l'étudiant·e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes ■ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> □ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) □ Observations de pratiques / de terrain □ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EDSA	30 %	70 %		Report	(70 %)		Report	70 %	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel consiste en la réalisation de travaux en groupe sur la prévention/promotion de la santé (20%) ainsi que la présence active (10%) en classe.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales				
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)				
Bloc d'études : B 1		U.E. : Education physique et sportive et manutention				
Alias : 1-Sport(a)	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0110	Période : Quadrimestre 1			
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielles : 24 h					
Enseignant·e-référent·e d'UE : Pierre Bury – pierre.bury@hech.be						

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Savoir animer un jeu pré-sportif.

Construire une fiche d'activité complète.

Apprendre les gestes de base de la manutention des personnes et veiller à se préserver des maux de dos.

Apprendre les bases du nursing.

Contenu de l'activité

Technique d'animation de jeux pré-sportifs.

Manutention des personnes.

Bases du nursing.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres :

Sources bibliographiques principales

CUFOCEP.

Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

Manutention de personnes et ergonomie, R Valdenaire et Dan Yi Ed De Boeck –ESTEM/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | ■ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
	Sport Q1	60 %*	20 %**	20 %**	60 %***	20 %**	20 %**	60 %***	20 %**

* = module animation ** = module manutention

*** = travail écrit et/ou oral à rendre à l'enseignant·e selon les modalités précisées à l'horaire

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant·e absent·e à une séance justifiera son absence auprès de l'enseignant·e par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation de l'enseignant·e.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant·e à fréquenter les cours, l'étudiant·e assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.
- En cas de CM mentionnant « sortie non autorisée », l'étudiant·e devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeur·es de sport.
- L'étudiant·e absent·e lors de la présentation de son animation devra la représenter lors d'un stage d'été validé par l'enseignant·e. Cette activité devra être supervisée par un maître de stage du lieu de stage.

Le module « Manutention » fait partie intégrante de l'UE « 1-Sport (a) ». A ce titre, la participation aux séances est obligatoire. L'étudiant·e absent·e à une séance justifiera son absence auprès de l'enseignant·e par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation de l'enseignant·e. Dans ce cas, l'étudiant·e peut récupérer la séance à laquelle il s'absente en participant à une séance organisée pour un autre groupe classe. Si le certificat médical autorise l'étudiant·e à fréquenter l'école (mais pas le cours de Sport), l'étudiant·e assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical).

Chaque séance du module sera évaluée (participation active et réussite des manœuvres imposées) et cette évaluation intervient à concurrence de 40 % dans la note globale de l'UE « 1-Sport (a) ».

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales				
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)				
Bloc d'études : B 1		U.E. : Education musicale (partim 1)				
Alias : 1-EdMus(a)	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0111	Période : Quadrimestre 1			
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielles : 24 h					
Enseignant·e-référent·e d'UE : Philippe Vieslet – philippe.vieslet@hech.be						

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette formation musicale est double.

D'abord, il s'agit d'aider chacun à découvrir son propre potentiel, de lui donner la possibilité de l'exprimer dans la joie et la confiance. Ensuite, de montrer au futur éducateur comment la musique au sens large du terme peut être aussi utilisée avant tout sur le terrain comme un outil relationnel.

Lors de chaque séance les étudiant·es devront :

- Faire preuve d'une bonne capacité d'écoute et de respect.
- Oser s'investir, faire confiance et dépasser le regard d'autrui.
- Sortir des clichés et autres jugements.
- Acquérir une plus grande maîtrise de soi et une meilleure gestion émotionnelle.
- Pousser plus loin l'utilisation des différents objets de percussions.
- S'exprimer individuellement et collectivement avec le corps sur différentes musiques.

Au terme de cette activité d'apprentissage les étudiant·es devront :

- Maîtriser progressivement les éléments de théorie musicale (son, audition, phonation, pulsation, rythme, tempo, ostinato, anacrouse, binaire, ternaire, etc.).
- Elargir et développer leur(s) capacité(s) auditive(s). Avoir une plus grande connaissance et compréhension des musiques ainsi que du phénomène sonore et vibratoire.
- Repérer les éléments objectivables présents dans les musiques et ceux qui relèvent du ressenti.
- Travail sur leur propre voix et son intégration au sein du groupe (respiration, hauteur, tessiture, durée, intensité, timbre, intonation, etc.).
- Connaître de mémoire plusieurs chansons s'adressant à différents types de bénéficiaires.
- Reconnaître les composants rythmiques des musiques (binaire, ternaire, cadence, tempo, etc.).
- Être capable de reproduire avec régularité des moteurs et ostinato rythmiques.
- Reconnaître et retenir les pas de différentes danses collectives vues au cours.

Contenu de l'activité

Durant cette formation théorique et pratique, l'étudiant·e aura l'occasion de s'initier et de se former au travers de différents outils comme l'écoute, le chant, l'expression rythmique et la danse :

- Composante de la musique (rythme, mélodie, tempo, harmonie, etc.)
- Travail sur l'écoute et découverte des musiques (avec verbalisation sur le dénoté et connoté)
- Travail vocal et connaissance d'un répertoire adapté
- Travail rythmique et manipulation d'objets sonores et différentes percussions
- Musique et mouvement (expression corporelle et danse)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours
<input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> E-Learning
<input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Documents de travail
<input type="checkbox"/> Autres : | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
|--|--|--|---|

Sources bibliographiques principales

- A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
 Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
 C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
 G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».
 G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005. Ph. VIESLET. « Syllabus n° 1 et répertoire », cours d'Éducation musicale.
 Fichier « Jeux, Danses et Rythmes du folklore », Éditions « Les Francas ».

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Classe inversée
<input type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes
<input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs)
<input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
|---|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education Musicale Q1	30 % *	70 %		Report	(70 %)		Report	70 %	

* La note de Travail annuel est ventilée comme suit : 10 % pour les présences en classe + 20 % évalués au travers des compétences démontrées par l'étudiant pendant les cours (musicales, rythmiques, corporelles, auditives, relationnelles, ...), en ce compris l'évolution de ces compétences au fil des semaines.

En cas de « Travail annuel » non améliorables entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales				
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)				
Bloc d'études : B 1		U.E. : Education plastique (partim 1)				
Alias : 1-EdPla(a)	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0112	Période : Quadrimestre 1			
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielles : 24 h					
Enseignant·e-référent·e d'UE : Valérie Collet – valerie.collet@hech.be						

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, les étudiant·es seront capables de :

- Développer le sens pratique : « faire tout avec rien ».
- Exprimer ses intérêts, ses idées, ses fantaisies, son imagination dans les travaux personnels réalisés en classe.
- Comprendre les fonctions de l'éducation plastique et pourvoir les réutiliser de façon appropriée en stage.
- S'adapter au langage plastique spécifique du public observé en stage.
- Intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Animer une activité d'éducation plastique en stage.
- Gérer le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

Contenu de l'activité

Les étudiant·es intègreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication. Ils·elles expérimenteront des techniques diverses au départ de matériaux, supports et outils variés. Ces techniques seront abordées par un enchaînement d'exercices semi-dirigés. Ils·Elles seront amené·es à réutiliser de façon adéquate ces fonctions et ces techniques durant les activités réalisées en stage de façon à ce qu'elles deviennent transférables dans leur future profession d'éducateur·trice spécialisé·e.

Travail sur le sens de l'observation, la vision en deux et trois dimensions, l'habileté manuelle, la créativité, l'expression artistique. Maîtrise de techniques variées et manipulation de divers matériaux, supports et outils (techniques facilement adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur·trice peut rencontrer dans sa profession).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Ouvrages présentés en classe, références, démonstrations en classe

Sources bibliographiques principales

Arts Plat du jour , Acces Ed. P.Straub
 Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub
 Arts visuels et portraits Ed. Canopé
 Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé
 Collages et arts visuels, ED. Retz
 Land Art, ED. Plume de carotte Marc Pouyet
 Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher
 Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education Plastique Q1	40 % *		60 % **	Report		(60 % **)	Report		60 % **

* La note de Travail annuel est ventilée comme suit : 10 % pour la présence en classe et 30 % pour la réalisation de différents travaux (voir consignes communiquées en classe).

** L'examen oral consiste en un travail à rendre à l'enseignant·e, selon les conditions de chaque enseignant·e titulaire responsable.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Expression verbale et gestuelle (partim 1)			
Alias : 1-EVG(a)	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0113	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Mariève Marique – marieve.marique@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Développer l'aisance verbale et gestuelle (vaincre sa timidité, acquérir de l'assurance, développer sa créativité, l'esprit de répartie, l'écoute et l'attention à l'autre)
- Outiller les étudiant·es pour le transfert et l'adaptation d'activités d'expression porteuses de sens avec les différents publics qu'il·elles seront amené·es à accompagner.

Contenu de l'activité

Le cours d'EVG s'articule autour d'ateliers thématiques de deux heures, composés d'échauffements, d'exercices et de débriefings/retours réflexifs pour lesquels la participation active, volontaire et constructive est requise.

Les contenus travaillés dans le cadre des différentes séances sont :

- Déterminer et exprimer notre identité collective :

Qui sommes-nous ? Qu'est-ce qui fait de nous un groupe ? Qu'est-ce qui nous fait nous sentir en sécurité ensemble ?

- Partager sa connaissance de soi individuellement :

Qui suis-je ? Comment je me perçois et ce que je montre de moi ? / Relationnellement, qu'est-ce qui est important pour moi ? / Comment je me situe en tant que citoyen, sujet politique ? Occupier/Investir l'espace par le corps et la voix

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : ex : documentaires | |

Sources bibliographiques principales

- Boal, A. (2004). Jeux pour acteurs et non acteurs. La découverte
- Dolz, J., Silva-Hardmeyer, C. et Pelgrims, G. (2020). Pratique de l'enseignement de l'oral en classes ordinaires et spécialisés : objets d'enseignement et régulations des obstacles.
- Dans Pascal Dupont (dir.) (2020). L'enseignement de l'oral en contexte francophone : pratiques et outils de formation.
- Hussain-Carnus, P. (2017). La maîtrise de la langue française dans et par les disciplines scolaires. [Thèse]. Université Aix Marseille.
- Lavredine, C. (2021). Comment enseigner l'oral aux élèves ? Se former pour mieux former à la prise de parole. De Boeck Supérieur.
- Paquay, S.(2024, 1er février), Fiches théâtre à destination des enseignants de la HECh [notes de cours]. Conservatoire Royal de Liège.
- Pezin, P. (2002) Le livre d'exercices à l'usage des acteurs. L'Entretemps.
- Serafini, L. (s.d.). Documents de travail – ateliers d'expression verbale et gestuelle [Notes de cours]. Haute École Charlemagne.
- Reynaud, M. (2014) Pratiquer le théâtre avec des personnes en difficulté. Chronique sociale.
- Tomassone, R. (2001). Grands repères culturels pour une langue : le français. Paris : Hachette Éducation.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exposé par l'étudiant·e
- Résolutions de problèmes
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Autre :

- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EVG Q1	40%**		60%*			100%***			100%***

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Détails modalités / Précisions éventuelles :

** Présence et implication active : pas d'absence injustifiée, implication systématique, volontaire et constructive dans les exercices et activités proposés à toutes les séances.

* L'examen oral se déroule lors des deux dernières séances de cours, hors session. Il consiste en une présentation personnelle et individuelle.

*** Au Q2 ou en aout : en cas de note du travail annuel en échec en janvier, entraînant une insuffisance à la note globale de l'UE (TA + examen oral = échec), l'étudiant·e devra remettre un travail écrit le jour de l'évaluation orale.

L'examen oral de rattrapage se composera donc de deux épreuves :

- La présentation et la défense du travail écrit (si non fourni, pas d'examen possible)
- La présentation personnelle selon les modalités identiques à celles de la session de janvier.

Si le travail annuel est validé en 1^{re} session, la note est reportée.

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Dans le cadre du cours d'EVG, les étudiant·es pourront assister à un spectacle et/ou à des animations obligatoires.

Les présences sont prises de manière systématique et comptent dans la note globale.

En cas d'échec, l'étudiant·e présentera une épreuve orale qui consistera en la défense orale d'un travail écrit (dont les consignes seront fournies à l'issue de la première session à laquelle l'échec a été constaté) et d'une présentation orale personnelle évaluée selon les mêmes modalités qu'en première session.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Outils de prévention des accidents			
Alias : 1-Secu	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0108	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Pierre-Jacques Plumier – pierre-jacques.plumier@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Savoir analyser les causes d'accident.
- Savoir utiliser des outils de gestion des risques.
- Connaître les risques collectifs (incendie) et les procédures d'évacuation.

Contenu de l'activité

Le cours s'appuie sur le « Code sur le Bien-être au Travail » et le « RGPT ». Notions d'accident, de danger, de risque - Analyse des causes d'accident - Identification et gestion des risques - Les risques collectifs - L'éducateur, une personne responsable et concernée.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | □ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (<https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail>).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | □ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant-e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | □ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Prévention accidents		100 %			(100 %)			100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales				
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)				
Bloc d'études : B 1		U.E. : Expression écrite (partim 2)				
Alias : 1-ExpEcr(b)	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0126	Période : Quadrimestre 2			
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-EEO						
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielle : 24 h					
Enseignant·e-référent·e d'UE : Marie Klinkenberg – marie.klinkenberg@hech.be						

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

□ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

□ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant·e sera capable de :

- Comprendre des textes d'idées
- Distinguer l'essentiel de l'accessoire
- Appliquer différentes techniques vues et expérimentées
- Rédiger un résumé efficace
- Référencer correctement une source en suivant les normes APA (dans le texte et en bibliographie)

Contenu de l'activité

- Analyse de textes d'idées qui seront résumés
- Sensibilisation au plagiat et apprentissage des normes APA (théorie et exercices)
- Exercices sur :
 - La distinction essentiel/accessoire
 - Le découpage en paragraphes
 - La cohésion, la cohérence et l'enchaînement des idées (connecteurs logiques)
 - La concision
 - L'objectivité
 - La précision lexicale
 - La correction syntaxique et orthographique

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | □ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Chartrand, S.-G. (2011) *Produire des résumés de textes de genres universitaires*. Université de Laval.

PDF récupéré sur

https://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ens_francais/modules/document_section_fichier/fichier_c192ac44c0b5_Produire_des_resumes_2011.pdf

Libersan, L. (2012) « 10. Le résumé » in Stratégies d'écriture dans la formation spécifique. Centre collégial de développement de matériel didactique.

PDF récupéré sur : https://www.ccdmd.qc.ca/media/Genres_10Leresume.pdf

Oursel, E. & Zylberberg, L. (2019) *Expression écrite et orale*. De Boeck.

Université de Liège (2021) *Le plagiat ? Pas pour moi ! Guide à l'intention des étudiants de l'Université de Liège*. Liège.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Expression écrite Q2					100 %*			100 %	

* L'examen écrit aura lieu lors de la dernière séance de cours.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Niveau du cycle : 1 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Philosophie			
Alias : 1-Philo	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0117	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Anne Vrancken – anne.vrancken@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Savoirs : l'étudiant·e aura à connaître différents modes de pensée, illustrés d'exemples historiques, culturels et philosophiques.
 Savoir-faire : l'étudiant·e aura à découvrir, à réfléchir et à pratiquer la démarche philosophique : la méthode, les questions, le vocabulaire. Réflexion individuelle et collective, esprit critique contribueront à mettre en évidence la relation particulière entre le questionnement philosophique et l'éthique.

Savoir-être : l'étudiant·e aura à développer son aptitude à l'étonnement, à la réflexion ouverte sur la remise en question des opinions, à l'analyse, à l'écoute de propos divergents, à l'argumentation structurée et cohérente que ce soit au travers d'une expression écrite ou orale. Il·elle sera attentif constamment aux enjeux moraux et éthiques des différents thèmes envisagés.

Contenu de l'activité

Le cours présente la spécificité de la démarche philosophique. La démarche, propre à l'humain, est présentée comme une méthode rationnelle comprenant le questionnement, la problématisation, la conceptualisation et l'argumentation.

Cette méthode s'inscrit dans une recherche de sens où sont notamment questionnées les valeurs (vérité, justice, beauté, humanité, dignité, liberté...) et les actions. Différents modes de pensée, de l'opinion au jugement critique, du religieux au jugement scientifique... sont envisagés dans ce mouvement critique.

En se référant à différents thèmes, passés ou contemporains, le cours place l'étudiant·e dans l'interrogation de son identité confrontée à des pensées divergentes. L'analyse des approches philosophiques de ces thèmes offre l'occasion de réfléchir ensemble aux différents types de questionnement, à la diversité et/ou à l'universalité des points de vue, à la question des valeurs et aux règles pour mener une pensée abstraite.

Progressivement, l'étudiant·e doit formuler des problèmes philosophiques, élaborer des concepts et développer ensuite une argumentation personnelle et cohérente. Mené dans l'esprit de la « communauté de recherche » et « le penser par soi-même » (Michel Tozzi), le cours de philosophie engage l'étudiant·e à réfléchir le sens et les conséquences de l'intervention de l'éducateur·trice dans une société démocratique et humaniste tout en s'y exerçant.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Michel Tozzi, Penser par soi-même, Initiation à la philosophie, Éd. Chronique sociale, 1994 [8e édition : 2020].
 Édouard Delruelle, De l'homme et du citoyen, Une introduction à la philosophie politique, De Boeck.
 Michel Piquemal, Les Philo-fables, Albin Michel, 3 tomes.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|---|--|
| ■ Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ■ Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philosophie					100 %			100 %	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maîtrise de la langue fera l'objet d'une attention particulière et continue lors des exercices rédigés en classe et/ou à domicile. Lors de l'évaluation finale, une note de 20 % du total des points portera sur la maîtrise de la langue écrite.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Approche institutionnelle : cadre institutionnel			
Alias : 1-API	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0118	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Laurence Louis – laurence.louis@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le cours d'Approche Institutionnelle vise à sensibiliser les étudiant·es aux enjeux de la démocratie en référence aux valeurs de Liberté et d'Egalité. Il vise à la valorisation de la dimension politique des relations sociales en exposant les logiques sous-jacentes à la constitution des institutions politiques belges.

Contenu de l'activité

Le Chapitre 1 rappellera les différentes composantes et le fonctionnement du système politique belge.

Le Chapitre 2 tentera de délimiter les contours des régimes démocratiques en le comparant, notamment, avec d'autres régimes non-démocratiques.

Le Chapitre 3 cernera la notion de « clivage politique » et délimitera les valeurs défendues par les différents partis politiques en Belgique.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | □ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

« Politique au programme - Parler politique en classe ». Dossier publié par la Fondation Roi-Baudoin, le CRISP et l'Institut d'Eco-pédagogie.

<http://www.kbsfrb.be/otheractivity.aspx?id=217420&LangType=2060>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | ■ Activités en laboratoire | □ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| □ Travaux en autonomie | □ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| ■ Autre : E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
API					100 %			100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1	
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 6		(Bachelier)
Bloc d'études : B 1	U.E. : Notions d'économie sociale et présentation des secteurs d'emploi pour l'éducateur·trice spécialisé·e		
Alias : 1-EconSoc	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0119	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-OGS			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielle : 24 h		
Enseignant·e-référent·e d'UE : Pierre-Jacques Plumier – pierre-jacques.plumier@hech.be			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaître et distinguer les différents acteurs de la politique sociale et leurs domaines de compétences.
- Identifier les services adéquats en fonction du type de bénéficiaire.

Contenu de l'activité

Contexte général et étude des organisations relevant des diverses politiques sociales (enfance, jeunesse, santé, santé mentale, personnes handicapées, emploi, réinsertion professionnelle, enseignement, justice, action sociale, personnes âgées, accueil et intégration des personnes étrangères, ...).

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | □ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

DAVAGLE et Cie, Les carnets de l'éducateur 2018, Rhizome asbl, 2017.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | □ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant-e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | □ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EconSoc					100 %			100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Psychologie du développement de l'enfant			
Alias : 1-PDev	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLED0120	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 36 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Anne Gérard – anne.gerard@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Décrire et expliquer les grandes étapes du développement de l'enfant de 0 à 12 ans.

Contenu de l'activité

Vie prénatale et naissance, développement de l'enfant de la naissance à douze ans, envisagé dans ses aspects affectif, social, psychomoteur et intellectuel.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|---|---|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- CRAHAY M., Psychologie de l'éducation. PUF. 1999.
- DAVID M. et APPEL G., Loczy ou le maternage insolite, Éres, Paris, 2012.
- DELDIME R. et VERMEULEN S., Le développement psychologique de l'enfant, De Boeck, 2004.
- FILLIOZAT I., J'ai tout essayé ! Opposition, pleurs et crises de rage : traverser la période de 1 à 5 ans. Ed. J-C. Lattès. 2011.
- FILLIOZAT I., Au cœur des émotions de l'enfant. Lattès. 1999.
- GUEDENEY N., L'attachement, un lien vital. Yapaka. 2010.
- GUEGUEN C., Pour une enfance heureuse. Repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau. Laffont. 2014.
- THIBAUT J-P. et RONDAL J-A., Psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Labor. 2000.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra ■ Exposé par l'étudiant·e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire ■ Résolutions de problèmes ■ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> ■ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) □ Observations de pratiques / de terrain □ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psycho développement					100 %			100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Education physique et sportive (pratique sportive)			
Alias : 1-Sport(b)	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0121	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Andora Vidal – andora.vidal@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- **Découvrir et expérimenter activement** différentes disciplines sportives individuelles et collectives (jeux de ballons, sports de raquettes, activités d'opposition, sports collectifs, etc.) afin d'en comprendre les règles, les dynamiques et les valeurs éducatives.
- **Participer de manière engagée et responsable** à l'ensemble des activités proposées, en adoptant une attitude de respect, de coopération et de fair-play.
- **Développer des compétences relationnelles et sociales** à travers la pratique sportive : communication, entraide, gestion de la coopération et de la compétition.
- **Réfléchir aux apports éducatifs et sociaux du sport dans l'accompagnement éducatif**, en percevant son potentiel comme outil de cohésion, d'expression de soi et d'inclusion.

Contenu de l'activité

L'unité d'enseignement propose la découverte et la pratique de diverses activités sportives et physiques :

- **Activités collectives** : basketball, volleyball, kin-ball, ultimate, accrogym, etc.
- **Activités individuelles/ de raquettes** : badminton, tennis de table, etc.
- **Activités ludiques et variées** visant la cohésion, la motricité et la mise en mouvement du groupe.
- ...

Les étudiant·es participent activement à la mise en place, à l'organisation et à la gestion des séances (préparation du matériel, arbitrage, observation, etc.).

Cette diversité d'expériences vise à **développer une culture sportive générale**, une **compréhension concrète des dynamiques de groupe** et une **autonomie progressive dans l'organisation d'activités physiques**.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input checked="" type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

CUFOCEP.

Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exposé par l'étudiant·e
- Résolutions de problèmes
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Autre :

- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sport Q2 *				100 % **					100 % ***

* L'unité d'enseignement « Sport » est considérée comme un **module de travaux pratiques**. À ce titre, la **présence active est obligatoire**. Les valeurs fondamentales du cours sont le **respect, l'écoute, la coopération et l'engagement personnel**.

** Les étudiant·es sont **évalué·es sur leur participation active et constructive** à l'ensemble des activités proposées, leur **implication dans l'organisation** des séances et leur **attitude relationnelle** (respect, fair-play, entraide).

Les présences sont relevées systématiquement. En cas d'absence, **justifiée ou non**, la validation de l'UE ne pourra se faire qu'en **seconde session**.

*** L'**examen oral de seconde session** consistera en une **défense orale** qui permettra d'évaluer les **acquis pratiques et théoriques** développés au cours du quadrimestre.

Selon les modalités définies par le·la professeur·e, il pourra consister en :

- une **analyse réflexive** des apprentissages vécus ;
- une **présentation ou proposition de séance** adaptée à un **public cible** ;
- une **évaluation des connaissances techniques et des règles** des disciplines abordées.

Cet examen vise à apprécier la **compréhension globale du sport comme outil éducatif**, ainsi que la capacité de l'étudiant·e à **mobiliser ses apprentissages dans une perspective professionnelle**.

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant·e absent·e à une séance justifiera son absence auprès de l'enseignant·e par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation de l'enseignant·e.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant·e à fréquenter les cours, l'étudiant·e assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.
- En cas d'échec ou de CM mentionnant « sortie non autorisée », l'étudiant·e devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeur·es de sport.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Psychomotricité			
Alias : 1-PMot	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0122	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Pierre Bury – pierre.bury@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaitre les différents aspects théoriques relatifs à l'éducation perceptivo-motrice, aux grands mouvements fondamentaux.
- Connaitre les différents aspects théoriques relatifs aux différents systèmes de travail.
- Construire une séance de psychomotricité en fonction d'un thème, du matériel, de l'espace, ...

Contenu de l'activité

Notions théoriques de psychomotricité adaptée aux enfants :

- notions de base de l'éducation perceptivo-motrice ;
- développement des aptitudes perceptives et des grands mouvements fondamentaux ;
- utilisation des circuits en éducation perceptivo-motrice.

Construction pratique d'une séance de psychomotricité.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| ■ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- B. DE LIÈVRE, L. STAES. « La psychomotricité au service de l'enfant », Éd. De Boeck, 2012
 M. FRANCOTTE, G. NAMUROIS, J-M. CRIELAARD. « Récréations et jeux à l'école maternelle – 92 fiches de jeux pour les 3 à 6 ans », CEREKI ULG, 1999 ou Éditions Megaform, 1999
 M. FRANCOTTE. « Eduquer par le mouvement », Éd. De Boeck
 S. & J. CHOQUE. « Les animations pour les personnes âgées », Éd. Lamarre
 E. ALLÈGRE, J. GASSIER. « 85 fiches d'animation pour les personnes âgées », Éd. Elsevier Masson
 J. CHOQUE, O. QUENTIN. « Gym douce pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite », Éd. Amphora

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire |
| ■ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes |
| □ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes |
| □ Classe inversée | ■ Projet sur le terrain |
| □ Autre : | |

- | |
|--|
| ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Séminaires, excursions, visites |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychomotricité				40 % *	60 %		Report	60 %	

* La note de TA est ventilée comme suit : 10 % pour les présences en classe et 30 % évalués au travers de la présentation d'un circuit et d'une fiche de préparation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'exams, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales				
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)				
Bloc d'études : B 1		U.E. : Education musicale (partim 2)				
Alias : 1-EdMus(b)	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0123	Période : Quadrimestre 2			
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielles : 12 h					
Enseignant·e-référent·e d'UE : Philippe Vieslet – philippe.vieslet@hech.be						

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Lors de chaque séance les étudiant·es devront :

- Faire preuve d'une bonne capacité d'écoute et de respect.
- Oser s'investir, faire confiance et dépasser le regard d'autrui.
- Sortir des clichés et autres jugements.
- Acquérir une plus grande maîtrise de soi et une meilleure gestion émotionnelle.

Au terme de cette activité d'apprentissage les étudiant·es devront :

- Connaître une large gamme d'activités qui figurent dans le syllabus
- Savoir choisir des d'activités adaptables aux différents publics
- Fixer des objectifs réalistes et adéquats pour chaque activité
- Apprendre un répertoire adapté à tout public, particulièrement à celui des enfants
- Mémoriser différents exercices et applications reliés à l'expression rythmique
- Mémoriser les pas et mouvements de diverses danses collectives

Contenu de l'activité

Durant cette formation théorique et pratique, l'étudiant·e aura l'occasion de s'initier et de se former au travers de différents outils comme l'écoute, le chant, l'expression rythmique et la danse.

L'objectif de cette formation musicale est double. D'abord, il s'agit d'aider chacun à découvrir son propre potentiel, de lui donner la possibilité de l'exprimer dans la joie et la confiance. Ensuite, de montrer au·à la futur·e éducateur·rice comment la musique au sens large du terme peut être aussi utilisée avant tout sur le terrain comme un outil relationnel. Contenu plus spécifique :

- Exemples et réalisations d'activités
- Jeux musicaux et danses collectives adaptées
- Partage de pratiques et d'expériences professionnelles
- Musique et mouvement (expression corporelle et danse)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|---|---|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».
 Fichier « Jeux, Danses et Rythmes du folklore », Éditions « Les Francas ».
- Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
- G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.
- A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
- E. LECOURT. « Découvrir la musicothérapie », 2005.
- C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
- Ph. VIESLET. « L'importance de la musique dans la construction et le développement de l'individu », cours d'Ed. musicale.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| ■ Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | ■ Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1-EdMus (b)				30 % *	70 % **		Report	70 % **	

* La note de Travail annuel est ventilée comme suit : 10 % pour les présences en classe + 20 % évalués au travers des compétences démontrées par l'étudiant pendant les cours (musicales, rythmiques, corporelles, auditives, relationnelles, ...), en ce compris l'évolution de ces compétences au fil des semaines.

** L'épreuve consiste en un travail à rendre (en lien avec le stage).

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales				
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)				
Bloc d'études : B 1		U.E. : Education plastique (partim 2)				
Alias : 1-EdPla(b)	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0124	Période : Quadrimestre 2			
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Langue d'enseignement : Français	Nombre d'heures présentielles : 12 h					
Enseignant·e-référent·e d'UE : Muriel Vansimaeyns – muriel.vansimaeyns@hech.be						

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, les étudiant·es seront capables de :

- Développer le sens pratique : « faire tout avec rien ».
- Exprimer ses intérêts, ses idées, ses fantaisies, son imagination dans les travaux personnels réalisés en classe.
- Comprendre les fonctions de l'éducation plastique et pourvoir les réutiliser de façon appropriée en stage.
- S'adapter au langage plastique spécifique du public observé en stage.
- Intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.
- Animer une activité d'éducation plastique en stage.
- Gérer le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

Contenu de l'activité

Les étudiant·es intègreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication. Ils-Elles expérimenteront des techniques diverses au départ de matériaux, supports et outils variés. Ces techniques seront abordées par un enchaînement d'exercices semi-dirigés. Ils-Elles seront amené·es à réutiliser de façon adéquate ces fonctions et ces techniques durant les activités réalisées en stage de façon à ce qu'elles deviennent transférables dans leur future profession d'éducateur spécialisé.

Travail sur le sens de l'observation, la vision en deux et trois dimensions, l'habileté manuelle, la créativité, l'expression artistique. Maîtrise de techniques variées et manipulation de divers matériaux, supports et outils (techniques facilement adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur peut rencontrer dans sa profession).

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | ■ Autres : ouvrages présentés en classe, références, | |
| démonstrations en classe | | | |

Sources bibliographiques principales

Arts Plat du jour, Acces Ed. P. Straub
 Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub
 Arts visuels et portraits Ed. Canopé
 Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé
 Collages et arts visuels, ED. Retz
 Land Art, ED. Plume de carotte Marc Pouyet
 Land Art avec les enfants, Ed. La plage A. Guthler et K. Lacher

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Classe inversée
<input type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes
<input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs)
<input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
|--|--|---|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
1-EdPla (b)				40 % *			60 % **	Report	60 % **

* La note de Travail annuel est ventilée comme suit : 10 % pour la présence en classe et 30 % pour la réalisation de différents travaux (voir consignes communiquées en classe).

** L'examen oral consiste en un travail à rendre à l'enseignant·e, selon les conditions de chaque enseignant·e titulaire responsable.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 1		U.E. : Expression verbale et gestuelle (partim 2)			
Alias : 1-EVG(b)	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0125	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Malika Blach – malika.blach@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Explorer l'expression verbale et gestuelle en lien avec différents secteurs de l'accompagnement psychoéducatif --> lire à voix haute, improviser, incarner et raconter devant un public.

Contenu de l'activité

Rencontres avec des intervenant·es spécialisé·es dans différentes techniques et avec divers publics.

Participation active à divers exercices amenant les étudiant·es à :

- Décoder et mettre en œuvre des situations de communication
- S'exprimer efficacement en public
- Peaufiner le lexique et la cohérence entre les aspects verbaux et non verbaux de la communication (termes abstraits, vocabulaire lié aux émotions, sensations...)
- Utiliser la lecture à voix haute comme outil de relation et de communication
- Improviser dans un cadre imposé
- Incarner un rôle en tenant compte des différentes dimensions à exprimer (émotionnel, relationnel...)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Outils proposés par les intervenant·es (voir cours).

Boal, A. (2004). Jeux pour acteurs et non acteurs. La découverte

Dolz, J., Silva-Hardmeyer, C. et Pelgrims, G. (2020). Pratique de l'enseignement de l'oral en classes ordinaires et spécialisés : objets d'enseignement et régulations des obstacles.

Dans Pascal Dupont (dir.) (2020). L'enseignement de l'oral en contexte francophone : pratiques et outils de formation.

Hussain-Carnus, P. (2017). La maîtrise de la langue française dans et par les disciplines scolaires. [Thèse]. Université Aix Marseille.

Lavredine, C. (2021). Comment enseigner l'oral aux élèves ? Se former pour mieux former à la prise de parole. De Boeck Supérieur.

Paquay, S. (2024, 1er février), Fiches théâtre à destination des enseignants de la HECh [notes de cours]. Conservatoire Royal de Liège.

- Pezin, P. (2002) Le livre d'exercices à l'usage des acteurs. L'Entretemps.
- Serafini, L. (s.d.). Documents de travail – ateliers d'expression verbale et gestuelle [Notes de cours]. Haute École Charlemagne.
- Reynaud, M. (2014) Pratiquer le théâtre avec des personnes en difficulté. Chronique sociale.
- Tomassone, R. (2001). Grands repères culturels pour une langue : le français. Paris : Hachette Éducation.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e
<input type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Classe inversée
<input type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes
<input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs)
<input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain
<input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
|--|--|---|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
	EVG Q2			40 % *		60 % **			100 % **

* Présence et implication active : pas d'absence injustifiée, implication systématique, volontaire et constructive dans les exercices et activités proposés à toutes les séances.

** L'examen oral se déroule lors de la dernière séance de cours, hors session. La nature de l'épreuve d'expression verbale et gestuelle sera choisie par l'étudiant·e parmi certaines techniques vues aux cours (lecture à voix haute avec un public imposé ; mise en récit de son vécu en EVG ; improvisation et incarnation d'un rôle (en groupe de 3 à 1 rôle à chacun·e, une situation et 1' de préparation). Le choix sera communiqué au cours 4 au plus tard.

*** Au Q2 ou en aout : en cas de note du travail annuel en échec en janvier, entraînant une insuffisance à la note globale de l'UE (TA + examen oral = échec), l'étudiant·e devra remettre un travail écrit le jour de l'évaluation orale.

L'examen oral de rattrapage se composera donc de deux épreuves :

- La présentation et la défense du travail écrit (si non fourni, pas d'examen possible)
- La représentation de l'épreuve choisie en 1^{re} session.

Si le travail annuel est validé en 1^{re} session, la note est reportée.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Activités d'intégration professionnelle			
Alias : 2-AIP	Crédit(s) : 16 ECTS	Acronyme info : PLED0224	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 3-AIP					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 249 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Nancy Wilkin – nancy.wilkin@hech.be					

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles
- [Activité 2](#) : Stage

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant·e est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage B2.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Activités d'apprentissage concernées	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AIP				100 %			Report		

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

L'AA « Analyse des pratiques » sera évaluée au travers d'un examen durant la session de décembre. Cet examen sera évalué sous la forme d'une échelle d'appréciation (« insuffisance grave » → « excellent »). Cette appréciation fera partie intégrante de l'évaluation du stage.

L'évaluation du stage est basée sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.

Le stage est évalué en termes de « profil professionnel actuellement manifesté par l'étudiant ».

L'évaluation de ce profil professionnel de l'étudiant est établie en « conseil de didactique » au départ d'une analyse transversale à l'ensemble des données recueillies, toutes sources confondues, c'est à dire :

- la (les) rencontre(s) du superviseur avec l'étudiant et son maître de stage sur le lieu de stage et/ou l'école (+ *rapport de visite*),
- les observations de l'étudiant en activité réalisées sur le lieu de stage par le professeur de techniques (+ *rapport de visite spécifique*),
- le rapport de stage de l'étudiant,
- les observations rapportées par le MS (+ *fiche d'observation du MS*),
- l'(les) entretien(s) du superviseur avec l'étudiant à l'école,
- la note obtenue lors de l'examen d'Analyse des pratiques lors de la session de décembre,
- le journal de bord tenu par l'étudiant,
- les GAP et les activités scolaires constituent une source d'information complémentaire, qui peut le cas échéant, être prise en compte dans l'établissement du profil de compétences professionnelles.

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement. Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages et certains projets.

Les critères de réussite de l'UE sont les suivants : Une note d'UE \geq à 10.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 2	U.E. : Activités d'intégration professionnelle
Acronyme info : PLED0224	Langue d'enseignement et d'évaluation : Français
Nombre d'heures présentielle : 24 h	Période : Annuel (Q1 + Q2) A.A. : Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles

Contenu de l'activité d'apprentissage

- La convention de stage
- Travail sur les situations (précisions sur la notion « d'interpellant » et d'accompagnement adéquat)
- Réflexion sur des situations vécues en stage par des étudiant·es
- Les émotions en lien avec les besoins humains
- La qualité relationnelle de l'accompagnement

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Utiliser des outils conceptuels pour permettre de reconnaître la visée positive (recherche de bien-être, d'épanouissement...) des comportements des bénéficiaires mais aussi éventuellement négocier avec eux d'autres moyens d'y parvenir
- Décoder, analyser son propre ressenti et/ou celui d'un bénéficiaire dans le cadre de son action professionnelle d'accompagnement
- Utiliser dans son approche relationnelle de la personne les techniques de communications apprises
- Réaliser une analyse holistique de situations professionnelles en intégrant, notamment, le contexte de la situation, le bénéficiaire avec tout ce qui le caractérise, l'intervenant, la relation, les axes d'accompagnement définis dans la formation (et dans le cours), les objectifs éducatifs et les missions de l'éducateur telles que présentes dans les projets institutionnels, ...

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| ■ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- J. GARNEAU. « La lettre du psy », Volume 9, n°3, mars 2005 ; n°4, avril 2005 ; n°5, mai 2005.
 I. FILLIOZAT. « Que se passe-t-il en moi ? Mieux vivre ses émotions au quotidien », Éd. JC Lattès, 2001.
 E. COUZON, F. DORN. « Apprivoisez les conflits pour optimiser votre vie », coll. Guid'Utile, éd. Vuibert, 2005.
 Chr. CHEVALIER. « Faire face aux émotions – Pour gérer au quotidien, larmes, conflits, stress, agressivité », Éd. InterÉditions, 2006.
 Collectif. « L'accompagnement en éducation spécialisée : c'est quoi ? c'est pour quoi ? ». In : Revue L'Observatoire, n° 63, pp. 55-63, 2009.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Voir modalités d'évaluation de l'UE.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 2	U.E. : Activités d'intégration professionnelle
Acronyme info : PLED0224	Langue d'enseignement et d'évaluation : Français
Nombre d'heures présentes : 225 h	Période : Quadrimestre 2 A.A. : Stage

Contenu de l'activité d'apprentissage

Voir convention de stage B2.

L'AA stage se compose d'un contact-stage de trois journées complètes (observation active), 200 heures de stage et 4 heures de GAP (groupe d'analyse de pratiques).

La participation aux GAPs est indispensable et est conçue comme un soutien à l'approche réflexive de l'étudiant.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant·e est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage B2.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | ■ Autres : Convention de stage et carnet de stage | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | ■ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | ■ Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | ■ Projet sur le terrain | ■ Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Voir modalités d'évaluation de l'UE.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)	
Bloc d'études : B 2		U.E. : Projet « Mémoire et Citoyenneté »	
Alias : 2-M&C	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLED0223	Période : Annuel (Q1 + Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres :	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-APSC / 2-Philo / 2-PSoc
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :			
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :		<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
Enseignant-e-référent-e d'UE : Magali Mailleux – magali.mailleux@hech.be			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

La semaine Mémoire et Citoyenneté est une activité transversale aux divers apprentissages de la formation d'éducateur. En ce sens elle favorise le développement des six compétences du Référentiel, et plus particulièrement :

□ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

□ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

La Semaine « Mémoire et Citoyenneté » s'intègre dans une réflexion et une démarche d'éducation citoyenne.

- Réfléchir à son « devoir » de résistance et d'engagement citoyen aujourd'hui.
- Avoir un regard critique sur l'actualité politique (ex. : l'extrême droite, les radicalismes, la relation à l'altérité, ...).
- Comprendre et vivre l'interculturalité (identités, cultures, ...).
- Prendre conscience et comprendre des phénomènes psychosociaux tels que le racisme, les préjugés, les stéréotypes, la soumission à l'autorité, ...
- S'auto-accompagner et/ou accompagner un vécu émotionnel en tant qu'éducateur·trice.

Des futurs Éduc-acteurs

- L'objectif de notre travail est que l'étudiant·e accède à une internalisation de dimensions citoyennes personnelles et dans le cadre de sa profession. C'est-à-dire une capacité d'interroger le positionnement de son action face au monde qui l'entoure.
- Il s'agit d'arriver à développer ses aptitudes :
 - à faire « sens » ;
 - à développer sa réflexivité et son regard critique ;
 - à développer son accession à la parole ;
 - à faire émerger la parole des bénéficiaires avec qui il est en relation.

Nous souhaitons en somme développer sa compétence à être un « Éduc-acteur ».

Contenu de l'activité

La Semaine « Mémoire et Citoyenneté » confronte les étudiant·es à un débat social contemporain (ex : la question des réfugiés, la Liberté d'expression, média et citoyenneté, la place de la religion, contrôle social, intégration sociale de la personne stigmatisée (personne porteuse de handicap, ...)).

Par groupes, les étudiant·es approfondissent une sous-thématique particulière relative à la thématique. Pour ce faire, ils·elles disposent d'une semaine spécifique – encadrée par l'équipe de professeur·es, afin de s'informer sur le thème choisi en lisant, en visionnant des documentaires, en rencontrant des acteurs de terrain, en interviewant des personnes ressources concernées par la problématique. Les étudiant·es confrontent en fin de semaine les interrogations et réflexions élaborées dans chaque groupe au travers de supports multiples (exposition, journal mural, document vidéo, montage photos, ...).

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input checked="" type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Dépendront des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Classe inversée
<input type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes
<input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs)
<input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain
<input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
|---|--|--|

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
	M&C			100 %			Report		

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement. Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages et certains projets (entre autres, le projet M&C).

L'évaluation repose sur une validation, par l'équipe pédagogique, de la démarche réalisée par l'étudiant·e au cours de la semaine. La note de validation sera 20/20 ; la note de non-validation 0/20.

Les étudiant·es d'année diplômante n'ayant pu valider leur projet « Mémoire et citoyenneté » pour raison de force majeure (évaluée uniquement par les membres de la Commission) ou médicale durant leur parcours de formation auront à réaliser un travail conséquent d'équivalence. Ce travail sera présenté oralement pendant la session du mois d'Août, devant un jury composé de plusieurs membres de la commission Mémoire et citoyenneté.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Expression écrite et orale			
Alias : 2-EEO	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLED0213	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 1-ExpEcr(a) / 1-ExpEcr(b)					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentes : 36 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Malika Blach – malika.blach@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- S'exprimer, à l'écrit comme à l'oral, dans un français correct ; maîtriser la syntaxe, la conjugaison, la ponctuation, et les règles grammaticales vues dans le cours de MLE, bloc 1.
- Utiliser un vocabulaire adéquat et varié, à l'écrit comme à l'oral.
- Produire des écrits conformes aux exigences du monde professionnel (compte rendu, courriels etc.)
- Comprendre la structure d'un document, confronter et établir des liens entre différentes informations et points de vue, faire preuve d'esprit critique par rapport à ces informations.
- Lire, comprendre et confronter des documents par rapport à une thématique précise, et les synthétiser sur la base d'une problématique/question de départ pertinente (imposée ou choisie).
- Présenter un exposé oral complet et structuré sur une thématique donnée, à l'aide d'un support visuel efficace.

Contenu de l'activité

- Révisions grammaticales (cf. cours de MLE, bloc 1).
- Rédaction et conception d'écrits professionnels (compte rendu, courriels, diapositives de présentation entre autres).
- Intervention en réunion
- Synthèse de documents (à l'écrit et à l'oral).
- Exposés thématiques synthétiques (par groupe).

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | □ E-Learning | ■ Documents de travail | ■ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

<http://zonelitteraire.e-monsite.com/medias/files/fiche-synthese-de-docs.pdf>

<https://orbi.uliege.be/handle/2268/215503>

Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours*. Nathan.

Navarro, J. (2010). *Ces gestes qui parlent à votre place*. Ixelles Éditions.

Roque, G. (dir.) et Nettel, A.-L. (dir.) (2015). *Persuasion et argumentation*. Garnier, coll. « Classiques Garnier ».

Rouzel, J. (2018). La pratique des écrits professionnels en éducation spécialisée, deuxième édition, Dunod.

Vion, R. (2000). *La communication verbale : analyse des interactions*. Hachette Supérieur.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra ■ Exposé par l'étudiant·e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes ■ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> ■ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) □ Observations de pratiques / de terrain □ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EEO	40 %*	60 %					40 %**	60 %	

* Le TA comportera des évaluations écrites et orales (travaux de groupe et travaux individuels).

** 2e session TA 40% Si l'étudiant· obtient une note globale en échec et une note inférieure à 20/40 pour le travail annuel de 1re session, il·elle devra présenter, outre l'examen écrit de 2e session, un oral de rattrapage portant sur les épreuves en échec au TA (correction d'un CR ; nouvelle présentation orale thématique individuelle). Les attentes précises pour cet oral seront communiquées à l'étudiant·e concerné·e, à sa demande expresse, le jour de la rencontre professeur·es-étudiant·es.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'UE 2-EEO est une UE annuelle. Selon le calendrier académique et les contraintes horaires, elle pourrait concrètement s'organiser soit au premier soit au second quadrimestre. Pour l'année 2025-2026, cette UE est organisée au premier quadrimestre.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1	
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)	
Bloc d'études : B 2		U.E. : Approche socio-culturelle	
Alias : 2-APSC	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0211	Période : Annuel (Q1 + Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres :	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-M&C / 2-Philo / 2-PSoc
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :			
<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :			
<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 1-Socio			
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 24 h	
Enseignant·e-référent·e d'UE : Bertrand Montulet – bertrand.montulet@hech.be			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

□ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant·e sera capable de comprendre et de s'interroger sur les cadres socio-culturels propres aux interactions inhérentes aux interventions des éducateur·trices.

II·Elle maîtrisera la conception de la culture comme « réponses socialement construites face aux situations ».

II·Elle sera capable de prendre distance face aux conceptions « exotique » et essentialiste de la culture, pour l'entendre comme dimension identitaire quotidienne.

L'étudiant·e développera sa capacité à prendre distance par rapport à sa propre réalité et connaîtra les conditions propres à la réalisation d'une communication interculturelle.

Contenu de l'activité

Le cours présente trois sections :

- Le chapitre 1 s'intitule « Culture et communication ».

Il définit la culture comme « les réponses socialement construites face aux situations ». Il vise à comprendre l'émergence de la culture au travers de la production de signes et de symboles. De là, l'analyse permet de prendre conscience qu'il n'y a pas de réalité perceptible en dehors d'un filtre culturel et que cette culture se construit et se transforme dans l'adaptation constante des individus et des groupes à l'environnement (matériel et social). L'approche montre que la conception de la culture sur un mode essentialiste ne résiste pas aux observations. Elle invite l'étudiant·e à s'interroger sur ses propres cadres culturels de perception de la réalité.
- Le second chapitre s'intitule « De la perception à l'identité ».

Il vise tout d'abord à interroger les concepts de stéréotypes, de préjugés, de discrimination et d'ethnocentrisme. Il s'arrête particulièrement au cas du racisme. Il s'interroge ensuite sur le concept « d'identité », ses fonctions, et s'arrête aux stratégies identitaires propres aux personnes issues de l'immigration qui sont également celles mise en œuvre par tout un chacun dans son adaptation aux nouvelles situations.
- Le troisième chapitre s'intitule « Ouverture à l'interculturalité ».

Le cours interroge la construction d'une culture « nationale » sur base des théories de Gellner. Il vise à étudier l'histoire de l'immigration en Belgique et les difficultés de communication interculturelle qui y sont corrélées. Il vise ensuite à interroger les difficultés interculturelles propres aux différents milieux sociaux autochtones. Il présente la perspective de négociation interculturelle développée par Margalit Cohen-Emericque.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|---|---|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- A. MAALOUF. « Les Identités meurtrières », Grasset, Paris, 1998.
 M. COHEN-EMERIQUE. « Pour une approche interculturelle en travail social – Théories et pratiques », Rennes, Presses de l'EHESP, 2011.
 M. MARTINIELLO, A. RÉA. « Une brève histoire de l'immigration en Belgique », Communauté française de Belgique, 2012.
 E. O'Toole « Girls will be girls – Des filles et de leur comportement...Changez votre regard sur le genre ! », Marabout, 2017.
 Divers articles des revues et journaux : *Sciences Humaines*, *Le Monde Diplomatique*, ...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|---|
| ■ Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| ■ Autre : E-learnin via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
APSC	20 % *			20 % *	60 %		40 %	60 %	

* travail à réaliser selon consignes de l'enseignant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Approche psychologique de la personne en situation de handicap			
Alias : 2-PHand	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLED0205	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 48 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Céline Somville – celine.somville@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Acquérir une connaissance plus spécifique des diverses situations de handicap.
- Permettre, sur base de divers concepts, d'appréhender le fonctionnement des personnes en situation de handicap.
- Accompagner de façon adéquate la personne en situation de handicap et adapter ses interventions à chaque situation particulière.
- Développer un esprit critique par rapport à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Se positionner en tant que professionnel·le en s'appuyant sur les repères éthiques de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Contenu de l'activité

- L'annonce du handicap
- Les déficiences intellectuelles
- Les troubles du Spectre Autistique
- Les déficiences physiques (sensorielles, motrices ...)
- Le polyhandicap
- La démence d'Alzheimer
- Différentes thématiques qui traversent la vie des personnes en situation de handicap

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input checked="" type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

M. GUIDETTI et C. TOURRETTE. « Handicaps et développement psychologique de l'enfant », Éd. Armand Colin, 2007.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra ■ Exposé par l'étudiant·e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée ■ Autre : E-learning | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes ■ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> □ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) ■ Observations de pratiques / de terrain ■ Séminaires, excursions, visites |
|---|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie handicap		40 %			60 %			100 %	

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Au sein de la même année académique, si l'étudiant·e est en échec à l'issue de la session de juin et doit donc représenter l'examen en septembre, il·elle peut solliciter auprès de son enseignant·e (demande à effectuer par mail) un report de note positive qui aurait été obtenue en janvier ou en juin dans l'une ou l'autre des deux parties du cours.

Si l'UE n'est pas créditée au terme de la session de septembre, aucun report de note n'est possible pour l'année suivante.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Niveau du cycle : 1 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Relation d'aide			
Alias : 2-RAide	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0206	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Laurence Lambert – laurence.lambert@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier les éléments techniques d'une relation d'aide (étapes, interventions, formulations d'hypothèses, ...)
- Expérimenter les techniques de relation d'aide dans des situations concrètes.
- Être capable de se positionner vis-à-vis de relations d'aide et de construire des interventions appropriées.

Contenu de l'activité

- La relation d'aide : définition et processus.
- Attitudes et comportements d'un intervenant en relation d'aide.
- Un processus d'aide en 6 étapes.
- Les types d'intervention en relation d'aide.
- Appropriation du contenu théorique et application en situation.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|---|------------------------|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | ■ Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- JL. HETU. « La relation d'aide – Éléments de base et guide de perfectionnement », Gaëtan Morin Éditeur, 1994.
JP. FLUTEAU. « Au cœur des relations d'aide – Théories et pratiques des entretiens de relation d'aide », Éditions J. Lyon, 2010.
L. TREMBLAY. « La relation d'aide – Développer des compétences pour mieux aider », Éditions Chronique Sociale, 2001.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra □ Exposé par l'étudiant·e □ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes ■ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> ■ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) ■ Observations de pratiques / de terrain □ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Relation d'aide		30 %				70 %		30 %	70 %

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Education pour la santé			
Alias : 2-EDSA	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLED0222	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 1-EDSA					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 36 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Susana Mateo Sanchez – susana.mateosanchez@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de L'UE, l'étudiant·e sera capable de :

1. Acquérir des connaissances concernant des problèmes généraux de santé liés au mode de vie.
2. Comprendre un concept, une stratégie, une méthode, un processus d'évaluation, une initiative concrète « éducation pour la santé ».
3. Analyser divers outils de promotion à la santé en vue d'une exploitation sur le terrain.
4. Organiser et tester une animation santé adaptée au groupe de bénéficiaire en veillant à :
 - mettre l'individu ou le groupe au centre du projet,
 - faire avec et pour les personnes : mettre en avant leurs ressources plus que leurs incapacités et leurs carences,
 - se placer du côté des causes du problème plutôt que du côté des conséquences pour pouvoir agir,
 - être à l'écoute des besoins et des attentes,
 - s'adresser aux responsables pour agir sur les environnements.

Contenu de l'activité

1. Différentes étapes de la démarche d'une activité en éducation à la santé : analyse de la problématique, description du public ciblé, définition des objectifs, description de la stratégie d'action, évaluation de l'activité.
2. Evaluation de la qualité et de la pertinence des sources d'information.
3. Problèmes généraux de santé liés au mode de vie :
 - l'alimentation, les dysfonctionnements alimentaires, les troubles de la conduite alimentaire ;
 - effets physiologiques du stress sur la santé et méthodes pour gérer efficacement ce dernier ; ...

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- Centre Liégeois de Promotion de la Santé - <https://www.clps.be/>
 Pipsa, centre de référence de jeux et outils pédagogiques en promotion de la santé - <http://www.pipsa.be/>
 Institut national de santé publique belge - <https://www.sciensano.be/fr>
 Enquêtes santé Belgique - <https://his.wiv-isb.be/FR/SitePages/Accueil.aspx>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| ■ Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| ■ Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| ■ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
	EDSA			40 % *	60 %		Report	60 %	

* La note de travail Annuel est ventilée comme suit : réalisation de travaux en groupe sur la prévention/promotion de la santé (30%) et présence active (10%) en classe.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'UE 2-EDSA est une UE annuelle. Selon le calendrier académique et les contraintes horaires, elle pourrait concrètement s'organiser soit au premier soit au second quadrimestre. Pour l'année 2025-2026, cette UE est organisée au second quadrimestre.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Education physique et sportive (y c. sports adaptés)			
Alias : 2-Sport	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLED0207	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-Secu			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentes : 36 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Ingrid Thomas – ingrid.thomas@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

□ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Maîtriser les fondamentaux de sports collectifs et individuels par une participation régulière et active aux cours pratiques
- Organiser des parcours d'orientation pour différentes catégories d'âge en toute sécurité
- Connaître les règles d'organisation et de sécurité, conformément à la législation, d'une activité d'escalade
- Encadrer un groupe à vélo dans les bois et sur la voie publique
- Organiser en groupe un grand jeu d'animation en toute sécurité dans différents lieux publics et privés
- S'initier à différents sports et activités physiques adaptées à divers handicaps et déficiences (moteur/ sensoriel et mental).

Contenu de l'activité

Approche technique et didactique de sports collectifs et individuels

Grands jeux d'animation sur différents thèmes

Approche d'activités de plein air et à risques qui nécessitent une sécurité d'encadrement spécifique

Approche du handisport.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

CUFOCEP. Livres spécifiques aux différentes disciplines sportives.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--------------------------------|--|
| □ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | ■ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| □ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | ■ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | ■ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| ■ Autre : Participation à des activités sportives organisées à l'ADEPS | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sport	10 %			40 % *			60 % <i>Report (40 %)</i>		
				50 % **					

* participation aux journées Sport/Sécurité ADEPS

** projets et présentations aux cours

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Pour cette UE, 40 % de la note est non améliorable (les 40 % relatifs à la participation aux journées ADEPS). Pour les 60 % restants, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La participation aux journées ADEPS est obligatoire. Ces journées ne sont pas récupérables en dehors des dates proposées aux étudiant·es. Par conséquent, l'étudiant·e absent·e, avec ou sans justificatif, obtiendra 0/40 et cette note sera reportée automatiquement en seconde session.

Absences aux activités organisées en intra-muros ou extra-muros :

- L'étudiant·e absent·e à une séance justifiera son absence auprès de l'enseignant·e par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation de l'enseignant·e.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant·e à fréquenter les cours, l'étudiant·e assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical). Il lui sera confié des tâches d'arbitrage et d'animation de certaines parties de séance.

En cas d'échec en juin : si l'étudiant·e est couvert par un certificat médical (« sortie non autorisée ») ou un autre justificatif accepté par l'enseignant·e, il·elle devra effectuer un travail dont les modalités seront définies par les professeur·es de sport : encadrement d'une semaine de stage dans un club ou centre sportif avec rapport. Un maître de stage doit pouvoir être contacté par téléphone par le·la professeur·e de Sport.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)	
Bloc d'études : B 2		U.E. : Psychomotricité	
Alias : 2-PMot	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0208	Période : Annuel (Q1 + Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 3-PMot			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentes : 24 h	
Enseignant·e-référent·e d'UE : Andora Vidal – andora.vidal@hech.be			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

□ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

□ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailier et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant·e est capable d'adapter des activités psychomotrices et construire des séances complètes de psychomotricité en fonction du public cible et du matériel mis à disposition.

Contenu de l'activité

- Didactique des activités psychomotrices en fonction du public-cible
- Symbolisation des activités motrices
- Composantes de l'accoutumance à l'eau et information sur les différentes techniques de l'accoutumance
- Exploitation du petit matériel
- Structuration spatiale
- Structuration temporelle
- Schéma corporel et latéralité
- Pratique psychomotrice Aucouturier

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| ■ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | ■ Autres : Ouvrage de De Lièvre & Staes et fichier de jeux repris dans la bibliographie | |

Sources bibliographiques principales

- B. DE LIÈVRE, L. STAES. « La psychomotricité au service de l'enfant », Éd. De Boeck, 2012.
 M. FRANCOTTE, G. NAMUROIS, J-M. CRIELAARD. « Récréations et jeux à l'école maternelle – 92 fiches de jeux pour les 3 à 6 ans », CEREKI ULG, 1999 ou Éditions Megaform, 1999.
 M. FRANCOTTE. « Eduquer par le mouvement », Éd. De Boeck, 1999.
 J. CHOQUE, O. QUENTIN. « Gym douce pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite », Éd. Amphora, 2007.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|-------------------------------------|---|--|
| ■ Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | ■ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| ■ Autre : Devoirs (FORMS) sur Teams | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychomotricité		30 %		20 % *	50 %		20 %	80 %	

* présentations/ animations en cours

En cas de « Travail annuel » non améliorables entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Education musicale			
Alias : 2-EdMus	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0209	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Philippe Vieslet – philippe.vieslet@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

□ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Lors de chaque séance, les étudiant·es devront :

- Maîtriser suffisamment les notions théoriques et didactiques vues au cours touchant au développement et à l'expression musicale chez les populations ciblées au cours
- Utiliser de manière adéquate et pertinente les différents outils musicaux vus au cours
- Poser un regard critique sur les pratiques reçues
- Entendre et comprendre autrement le langage musical
- Connaître un répertoire musical plus large et plus diversifié
- Savoir choisir un répertoire adapté aux goûts et aux capacités des bénéficiaires
- Maîtriser plusieurs danses collectives, chants et rythmes
- Rédiger et défendre une fiche d'observation de pratique musicale lors du stage

Contenu de l'activité

- La musique dans la construction et le développement de l'individu
- Musique et développement de l'enfant
- Musique et adolescence
- Musique et animation chez la personne âgée
- Musique et le monde du handicap
- Pratiques musicales et didactique : chants – auditions – rythmes – danses et mouvements, etc.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|-----------------------------------|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | ■ Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
 Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
 E. LECOURT. « Découvrir la musicothérapie », 2005.
 C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
 G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».«
 G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.
 Ph. VIESLET. « L'importance de la musique dans la construction et le développement de l'individu », cours d'Éducation musicale.
 Ph. VIESLET. « Syllabus de guitare et répertoire », cours d'Éducation musicale.
 « Fichier : Jeux, rythmes et danses du folklore ». Les Francas.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education musicale	15 % *	30 %		25 % *	40 % **		Report	30 % 40 %	

* La note de Travail annuel (30 % du total des points) est ventilée comme suit : 10 % pour les présences en classe + 20 % évalués au travers des compétences démontrées par l'étudiant pendant les cours (musicales, rythmiques, corporelles, auditives, relationnelles, ...), en ce compris l'évolution de ces compétences au fil des semaines

** L'épreuve consiste en un travail à rendre (en lien avec le stage).

En cas de « Travail annuel » non améliorables entre les sessions d'exams, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Education plastique			
Alias : 2-EdPla	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0210	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Valérie Collet – valerie.collet@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

□ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, les étudiant·es seront capables de :

- Concevoir et réaliser des images ou des objets en appliquant des procédés et des techniques plastiques élémentaires (dessin, peinture, modelage, techniques manuelles diverses, outils et techniques actuels) à des fins d'expression ou de communication.
- Préparer et organiser des activités plastiques ayant comme fonction l'animation ou l'accompagnement, et savoir en gérer les aspects matériels et humains.

L'étudiant·e comprendra les fonctions de l'éducation plastique et saura les réutiliser de façon appropriée en stage. Pendant le stage, l'étudiant·e sera capable d'intervenir de façon pertinente en plaçant ses activités en fonction des besoins et des situations rencontrées.

L'étudiant·e sera capable d'animer une activité d'éducation plastique en stage.

L'étudiant·e gèrera le matériel de manière à limiter les gaspillages et à organiser l'espace de travail.

Contenu de l'activité

Les étudiant·es intègreront les fonctions de l'éducation plastique telles que l'observation, l'imagination, la créativité, l'expression artistique, le rôle esthétique et l'approche d'œuvres d'art, l'ouverture, le rôle moteur, la communication.

Maîtrise de techniques variées et manipulation de divers matériaux, supports et outils (techniques facilement adaptables aux demandes des personnes que l'éducateur·trice peut rencontrer dans sa profession).

- Approche des principes élémentaires de la création plastique :
 - la composition, la couleur, le dessin, l'espace, le relief, les rythmes ;
 - les matériaux.
- Dessin de représentation :
 - d'observation, de mémoire et d'imagination ;
 - réalisations 3D.
- Décoration
 - principes fondamentaux.

Méthodologie des activités plastiques : conception, préparation, organisation et expérimentation devant la classe d'activités graphiques, picturales ou manuelles, par groupes d'étudiant·es.

(Contenu susceptible de modifications en fonction des circonstances)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | ■ Autres : Ouvrages présentés en classe, références, démonstrations en classe | |

Sources bibliographiques principales

Arts Plat du jour, Acces Ed. P.Straub
 Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub
 Arts visuels et portraits Ed. Canopé
 Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé
 Collages et arts visuels, Ed. Retz
 Land Art, Ed. Plume de carotte Marc Pouyet
 Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education plastique			50 % *	20 % **		30 % *	Report		80 % *

* L'examen oral consiste en un travail à rendre à l'enseignant·e, selon les conditions de chaque enseignant·e titulaire responsable.

** La note de Travail annuel est ventilée comme suit : 10 % pour la présence en classe et 10 % pour la réalisation de différents travaux (voir consignes communiquées en classe).

En cas de « Travail annuel » non améliorables entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Séminaire de Réflexion			
Alias : 2-SR	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLED0201	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : Toute la semaine (résidentielle)			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Sophie Logjes – sophie.logjes@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif essentiel des activités du SR2 consiste à explorer son propre fonctionnement relationnel dans un cadre professionnel : « Moi (en tant qu'éducateur·trice) et les autres ». Plus précisément, l'étudiant·e... :

- prendra conscience : de ce qu'il·elle exprime à l'autre et de sa façon de le faire, de la façon dont il·elle adopte une posture d'accueil, de son mode de fonctionnement dans le cadre de séparations ;
- sera capable d'exprimer à autrui le fruit de ces prises de conscience ;
- pourra faire des liens avec certaines origines potentielles de ces différents modes de fonctionnement ;
- envisagera la question : « que fait-il·elle de ces différents éléments, découverts ou confirmés ? »

Une pratique professionnelle orientée vers l'accompagnement demande aussi de développer des attitudes et qualités relationnelles. Parmi celles qui nous paraissent particulièrement importantes pour exercer le métier d'éducateur·trice, citons l'ouverture à autrui et la chaleur humaine, le respect de la différence, l'écoute et l'empathie, l'authenticité, l'affirmation sereine de soi (assertivité), la capacité à travailler avec autrui, le respect de la confidentialité, la capacité d'expression de soi et de ses émotions, le questionnement sur son fonctionnement professionnel, une remise en question personnelle constructive, du dynamisme, une aptitude à la négociation, une capacité à prendre des initiatives, une aptitude à prendre et assumer des décisions, une capacité à se décentrer sur le fonctionnement du groupe et la position qu'on y occupe.

Contenu de l'activité

Le séminaire de réflexion (SR) est organisé sur une période de cinq jours et a lieu en dehors de l'école. Il est résidentiel, tant pour les étudiant·es que pour les professeur·es. Il est essentiellement axé sur l'approfondissement de la connaissance de soi : c'est en effet une démarche fondamentale non seulement pour développer les aptitudes relationnelles requises par le métier d'éducateur·trice, mais aussi pour intégrer véritablement ses connaissances à une pratique quotidienne. Le SR mettra aussi les étudiant·es en situation de communication, ce qui est une autre dimension fondamentale du développement de compétences relationnelles.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Convention SR2 | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant·e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre :

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le SR ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant que telle. La note sera de 20/20 (=UE validée) ou de 0/20 (=UE non validée). L'étudiant·e qui ne participe pas à l'entièreté du SR devra récupérer cette absence en participant, à ses propres frais, à une formation équivalente (nombre d'heures, objectifs) à négocier avec la Direction. Pour que l'UE soit validée, l'étudiant·e doit réaliser le SR ou une formation équivalente.

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'exams de l'enseignement. Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages et certains projets (dont le projet SR2).

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le SR faisant partie intégrante de la formation d'éducateur·trice spécialisé·e, le lieu de son déroulement est assimilé aux locaux de la Haute École. Le règlement des études lui est donc applicable. Dans ce cadre, des règles de vie minimales, non négociables, sont fixées visant à permettre une formation dans de bonnes conditions. L'étudiant·e est tenu de respecter les règles déontologiques relatives à sa future profession, en particulier la confidentialité des échanges qui ont lieu en sa présence, dans le cadre des activités liées à la formation. Il·elle ne peut en aucun cas communiquer à des personnes extérieures à la Haute École les faits dont il·elle aurait eu connaissance à cette occasion. Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires. Durant le séminaire lui-même, dans le cas où un·e étudiant·e contrevient à ces règles, les professeur·es de psychologie responsables, d'un commun accord avertissent l'étudiant·e. Si l'étudiant·e renouvelle un comportement inadéquat, les professeur·es lui signifieront son exclusion du séminaire. Un Conseil de Département sera organisé afin de définir les suites à donner à cette exclusion.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Education aux médias			
Alias : 2-EdMed	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0217	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Jérôme Foguenne – jerome.foguenne@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le cours d'Éducation aux médias a pour objectif principal de stimuler l'esprit critique des étudiant·es et de les armer dans leurs approches des discours et des images médiatiques. À travers une approche multidisciplinaire, ce cours abordera les enjeux clés liés aux médias numériques et à la démocratie. Les principaux objectifs sont les suivants :

- Comprendre les enjeux et l'impact des médias et des technologies numériques au sein de notre société
- Développer une approche sémantique de l'image, analyser les images de manière critique
- Évaluer la fiabilité de l'information
- Analyser les stratégies de manipulation du discours médiatique
- Comprendre les mécanismes de réception des discours médiatiques

Ce cours encourage la pensée critique et l'analyse réfléchie des médias, préparant ainsi les étudiant·es à naviguer dans un monde médiatique complexe tout en contribuant activement à la démocratie. L'évaluation finale permettra aux étudiant·es de démontrer leur compréhension et leur capacité à appliquer les concepts enseignés. La bibliographie fournie servira de ressource pour approfondir leur compréhension et poursuivre leur exploration des médias.

Contenu de l'activité

Ce cours d'Éducation aux médias s'appuie sur quatre approches clés pour former les étudiant·es à comprendre et à analyser les médias de manière approfondie.

Tout d'abord, l'approche sémantique de l'image met l'accent sur la compréhension du langage visuel des médias, en examinant les schémas de communication et les modèles de signification.

Ensuite, l'approche de l'information se penche sur la fiabilité des sources, la détection des fake news et les défis des médias en ligne.

L'approche de la diffusion analyse comment les médias manipulent le discours et les images.

Enfin, l'approche de la réception explore comment les individus interagissent avec les médias, en mettant en lumière les heuristiques cognitives. Ces approches combinées favorisent une compréhension critique des médias contemporains.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| ■ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- André, J-L., & Léris, A. (2018). Simplissime, Le livre Philo le + simple du monde. Editions HACHETTE LIVRE (Hachette Pratique).
- Baticle, Y. (1985). Clés et codes de l'image – L'image numérisée, la vidéo, le cinéma. Editions Magnard (Université).
- Bouko, C., & Gilon, C. (2016). Vivre ensemble dans un monde médiatisé. CSEM, Bruxelles.
- Boumedién, L. (2013). Le jeu interactif pédagogique, modèle didactique ou commercial ? Mémoire de Latifa. Boumedién, Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3.
- Bourdieu, P. (1996). Sur la télévision – Suivi de l'emprise du journalisme. Editions RAISON D'AGIR.
- Burrhus F. Skinner. (2015). Science et comportement humain. Editions Mardaga.
- Conseil Supérieur d'Education aux Médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles. (2013). Les compétences en éducation aux médias – Un enjeu majeur – Cadre général, avec le soutien de la FWB et du Fonds Européen de développement régional, Bruxelles.
- Leutrat, J-L. (1992). Le cinéma, une histoire en perspective : une histoire. Editions Nathan.
- Mac Luhan, M. (1997). Pour comprendre les médias. Editions POINTS (Essais).
- Moukheiber, A. (2019). Votre cerveau vous joue des tours. Allary Editions Maison d'auteurs, Paris.
- Quéré, L. (1982). Des Miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne. Aubier Montaigne, coll. « Babel ».
- Rosa, H. (2013). Accélération, une critique sociale du temps. Editions La Découverte, Paris.
- Serres, M. (2012). Petite Poucette. Editions LE POMMIER.
- Triclot, M. (2017). Philosophie des jeux vidéo. Editions la Découverte, Paris.
- Mercier, A. (2018). *Fake news et post-vérité : 20 textes pour comprendre la menace*, France

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | □ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| ■ Autre : E-learning | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education aux médias		100 % *						100 % *	

* L'évaluation consistera en une analyse empirique sous la forme d'un diaporama réalisé avec le logiciel PowerPoint et exporté en format PDF dans l'onglet « Devoirs » de l'équipe TEAMS. Chaque question sera répondue sur une ou deux slides au maximum, la maîtrise de chaque approche sera validée par une analyse spécifique portant sur les différents points conceptuels développés aux cours au regard des notions théoriques mentionnées dans le syllabus. Une valorisation de 2 points sera apportée à la présentation et à la lisibilité du dossier. Ce travail peut être réalisé individuellement ou par deux.

La pertinence des objets d'analyses est laissée à l'initiative des étudiant·es. Les objets d'analyses doivent être récents (un délai de parution de maximum 6 mois avant le dépôt du dossier d'examen est requis).

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales				
Campus de formation : Liège - Rivageois		Niveau du cycle : 1 (Bachelor)				
Bloc d'études : B 2		U.E. : Déontologie				
Alias : 2-Deonto	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0203	Période : Quadrimestre 1			
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielles : 12 h					
Enseignant·e-référent·e d'UE : Nathalie Ganser – nathalie.ganser@hech.be						

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Apprécier l'utilité d'un code de déontologie.
- Initier une réflexion sur une déontologie adaptée aux éducateur·trices.
- Intégrer les règles relevant de la déontologie du secret professionnel.
- Différencier les notions de morale, éthique, déontologie.
- Percevoir la diversité des situations dans lesquelles des problèmes déontologiques et/ou éthiques se posent.
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
- Faire des liens entre des problèmes concrets(cas) et des conduites possibles, admissibles et inadmissibles.
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles.
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.

Contenu de l'activité

Exploration des représentations des étudiant·es quant aux concepts de déontologie, d'éthique, de règles, de devoirs, et quant à l'utilité de ceux-ci.

Analyse de situations professionnelles problématiques quant à leurs aspects déontologiques et/ou éthiques.

Analyse du code déontologique à l'usage des éducateur·trices (cf. code des travailleurs sociaux du secteur de l'Aide à la Jeunesse).
Approche des attitudes et règles à respecter dans le cadre des règles du secret professionnel des travailleurs sociaux.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

ROUZEL J. Le travail de l'éducateur spécialisé – Ethique et pratique. Ed. Dunod, 2000.

L'Observatoire, revue d'action sociale, n° 63/2009.

Ministère de la Communauté française. Confidentialité et secret professionnel : enjeux pour une société démocratique. Coll. Temps d'arrêt.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra □ Exposé par l'étudiant·e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes ■ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> ■ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) □ Observations de pratiques / de terrain □ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Déontologie		100 %						100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Psychologie du développement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée			
Alias : 2-PDev	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0204	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Sandra Spaouwen – sandra.spauwen@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

□ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaître les caractéristiques de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée.
- Comprendre le fonctionnement de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée.
- Développer des connaissances à propos de thèmes spécifiques (ex : l'impact des réseaux sociaux sur la construction de l'image de soi, la question de l'identité de genre, le burn out, l'estime de soi chez la personne âgée...).
- Pouvoir proposer des comportements professionnels adéquats à adopter avec ces personnes.

Contenu de l'activité

Caractéristiques générales de la personne adolescente, de la personne adulte, de la personne âgée.

Thématiques spécifiques liées à ces périodes de vie (ex : l'impact des réseaux sociaux sur la construction de l'image de soi, la question de l'identité de genre, le burn out, l'estime de soi chez la personne âgée...).

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

F. et C. DOLTO. « Paroles pour adolescents ou le complexe du homard », Éd. Hatier, 1989.

H. BEE. « Psychologie du développement : les âges de la vie », De Boeck Université, 1997.

D. GAONAC'H et C. GOLDER. « Manuel de psychologie pour l'enseignement », 1995.

R. PELLERIN. « Manuel de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent », Gaetan Morin Éditeur, 1989.

J-P. THIBAUT et J. RONDAL. « Psychologie de l'enfant et de l'adolescent », Éditeur Labor Sciences humaines, 2000. J. VENIZA, Ph. CAPPELIEZ et Ph. LANDREVILLE. « Psychologie gérontologique », Gaetan Morin Éditeur, 1994.

M-T. CASMAN et V. LENOIR, sous la direction de B. BAWIN LEGROS. « Vieillir en maison de repos : quiétude ou inquiétude ? », à l'initiative du Cabinet du Ministre de l'Emploi et du Travail et de la Politique d'égalité des chances, Université de Liège, Mars 1998. « Bien vieillir, bien vivre en Wallonie », à l'initiative du Ministre des Affaires sociales et de la Santé de la Région wallonne.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra ■ Exposé par l'étudiant·e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes ■ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> □ Exercices, applications, travaux pratiques ■ Enseignement mutuel (par les pairs) □ Observations de pratiques / de terrain □ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie développement		100 %						100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Education aux TICs			
Alias : 2-EdTIC	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0218	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Carine Latour – carine.latour@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant·e sera capable de :

- **Maîtriser les outils de production de contenu** : Utiliser de manière autonome et efficace un ensemble d'**outils numériques** (logiciels de bureautique, d'édition vidéo, audio, de conception graphique) pour créer divers supports de communication et d'éducation.
- **Concevoir des supports de présentation efficaces** : Structurer, designer et réaliser des **supports de présentation** (PowerPoint et Portfolio numérique) intégrant texte, images, données et multimédia, en respectant les principes de clarté, de pertinence et d'impact visuel.
- **Produire du contenu multimédia éducatif** : Créer des **ressources éducatives audiovisuelles** variées : une capsule vidéo (via Canva), un clip vidéo didactique (via Cap Cut) et un montage sonore (via Audacity), en veillant à la qualité technique et au scénario éducatif.
- **Intégrer le numérique dans un projet global** : Rassembler l'ensemble de ses productions (présentations, vidéos, audio, flashcards) dans un Portfolio numérique structuré servant de preuve de compétences et d'outil de réflexion critique sur l'usage des TIC pour différentes activités en fonction d'un public cible identifié.

Contenu de l'activité

Le programme de 12 heures sera axé sur une **approche pratique et atelier**, combinant des démonstrations d'outils et des exercices de mise en application immédiate.

Thème Principal	Outils Ciblés
Conception de supports de présentation et Introduction au Portfolio Numérique	PowerPoint (structure, design, animations, interactivité) et introduction aux fonctionnalités de Portfolio (ex. : Google Sites, Notion, ou autre plateforme).
Création de Contenu Vidéo et Montage Audio	Canva (capsule vidéo éducative), Cap Cut (clip vidéo court et dynamique). Principes de base du storytelling numérique.
Production audio	Audacity (enregistrement, édition et montage sonore simple pour podcast ou voix off). Crédit de Flashcards numériques (ex. : Quizlet, Anki ou un outil intégré au Portfolio).
Finalisation du Portfolio	Atelier de mise en forme et de structuration du Portfolio (intégration des productions antérieures). Session de Questions/Réponses et de Retour d'Expérience sur les outils.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input checked="" type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Banques de ressources libres de droit | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education aux TICs					100 % *			100 % *	

* L'examen consiste en un travail à rendre : un **Portfolio numérique** qui doit servir de vitrine des compétences acquises. L'étudiant·e doit y intégrer obligatoirement, et de manière fonctionnelle, l'ensemble des productions réalisées durant l'UE.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Philosophie			
Alias : 2-Philo	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0214	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-M&C / 2-APSC / 2-PSoc			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Anne Vrancken – anne.vrancken@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

□ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant·e exercera la pratique philosophique comme la « *démarche de pensée impliquée qui s'exerce sur des questions touchant au sens de mon rapport au monde, à autrui et à moi-même, à la compréhension du réel et de la condition humaine, pour tenter de comprendre la signification de ce rapport et d'analyser ces réalités dans une perspective de vérité et d'explicitation de valeurs, par une démarche rationnelle qui problématise la complexité de cette approche, conceptualise les notions qui permettent de la penser, et argumente les conclusions auxquelles on cherche à parvenir*

L'étudiant·e aura à considérer les enjeux de l'éthique : « l'éthique c'est la question qui rompt ma spontanéité par la présence d'autrui » (E. Lévinas)

L'étudiant·e questionnera plus précisément une situation d'actualité, celle des réfugiés. Il·Elle s'informera des discours sur cette question de telle sorte à en réfléchir les concepts clés et les arguments principaux repris dans les textes de référence et les penseurs. Lors d'expérience de pensée en classe, les valeurs morales et éthiques exprimées seront clarifiées de telle sorte à ce que l'étudiant·e puisse nourrir son questionnement et son argumentation en tant que citoyen·ne et professionnel·le de l'accompagnement éducatif.

L'étudiant·e formulera de façon précise et analysée ses ressentis, ses réflexions et son positionnement dans le cadre d'expérience de pensée pour apprendre à poser et à explorer les situations éthiques soulevées à cette occasion. Il·Elle s'entraînera à l'écoute et à l'échange au sein de son groupe classe mais également dans son implication lors de la semaine interdisciplinaire « mémoire et citoyenneté » consacrée à la thématique des réfugiés.

Contenu de l'activité

Rappel introductif : philosophie, éthique, morale ? Qu'est-ce qu'une situation éthique et quel en est le questionnement ? Les enjeux de l'éthique : humaniser en appréhendant nos vulnérabilité et liberté communes en vue d'éduquer et reconnaître nos humanités.

Une situation d'actualité : le phénomène des réfugiés. Problématiser la situation dans le contexte de la DUDH : une expérience de pensée : « la salle d'attente ». Travailler des concepts outils : choisir et décider, encourager. Déterminer les ressources sociales pour élargir le questionnement : les droits à la vie humaine. Analyse critique des concepts dans le contexte historique et culturel de leur formulation : liberté de se déplacer, liberté d'aller vivre ailleurs.

Situation éthique et responsabilité citoyenne : le « spect-acteur » : quand dire, c'est faire : la responsabilité du dire. Parler des réfugiés comme d'un phénomène des réfugiés.

Penser le·la(les) réfugié·e(s) en tant que personne(s) particulière(s) mais dans une situation potentiellement « universelle » : être soi, devenir réfugié·e, le rester...

Les actions en question. L'hospitalité est-elle un don d'humanité ? Analyse critique sur base de la pensée kantienne : droit et devoir ; précéder, anticiper, liberté, égalité, responsabilité.

L'accompagnement de la personne réfugiée : être réfugié·e, à jamais ? Y a-t-il une vie après ?

L'accompagnement par le·la citoyen·ne, par l'éduc'acteur : la figure du tiers, négocier l'espace, le temps, les ressources : des centres aux camps, faire politique commune.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input checked="" type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- H. Arendt, Les origines du totalitarisme, Paris, Point, 2010 R. Depardon dailymotion.com/video/xs28ro
Convention de Genève
Déclaration Universelle des droits humains
F. De Smet, La marche des ombres, Espace de liberté, coll. Liberté j'écris ton nom, 2015
C. Fleury, La fin du courage, 2010
M. Foucault, « Enquête sur les prisons : brisons les barreaux du silence », in Dits et Ecrits, 1970-75 E. Kant, Théorie du droit, 1797 ;
Projet de paix perpétuelle, 1795.
Serge Latouche, L'Age des limites, Mille et une nuits, 2012
G. Le Blanc, *Que faire de notre vulnérabilité*, Bayard, 2011,
E. Lévinas, Totalité et infini
M. Macé, *Sidérer, considérer, migrants en France*, 2017, éd. Verdier
C. Pelluchon, Ethique de la considération, Seuil, 2018
J. Rancière, La Communauté et son dehors.
M. Tozzi. « Penser par soi-même », Éd. Ouvrière, 1994.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie <input type="checkbox"/> Classe inversée <input type="checkbox"/> Autre : | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> ■ Exercices, applications, travaux pratiques <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
|--|---|---|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Philosophie					100 %			100 %	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maîtrise de la langue fera l'objet d'une attention particulière et continue lors des exercices rédigés en classe et/ou à domicile. Lors de l'évaluation finale une note de 20 % du total des points portera sur la maîtrise de la langue écrite.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Analyse réflexive des réalités institutionnelles pour les éducateur-trices spécialisé-es			
Alias : 2-OGS	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0215	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 1-EconSoc					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 24 h			
Enseignant-e-référent-e d'UE : Pierre-Jacques Plumier – pierre-jacques.plumier@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

□ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

□ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
- Connaître le fonctionnement des différentes institutions jouant un rôle dans divers domaines de compétence et porteurs d'emplois pour leur spécialité.

Contenu de l'activité

Le cours d'OGS du deuxième bloc a pour objectif de vous faire découvrir un ensemble de services concrets où travaillent des éducateur·trices spécialisé·es. Il s'agira pour chaque étudiant·e de présenter le fonctionnement concret de son lieu de stage et la place qu'y occupe l'éducateur·trice professionnel·le, en adoptant un regard d'analyse critique (au sens positif du terme). Autrement dit l'étudiant·e devra être capable de présenter l'organisation du service à la fois dans ses qualités de fonctionnement et dans ses éventuels dysfonctionnements.

L'étudiant·e devra, de plus, être capable d'identifier une problématique relative à la qualité de travail de l'éducateur·trice dans ce cadre organisationnel. Cette problématique peut porter sur des conditions structurelles de travail, sur des questions éthiques, sur l'adéquation de comportements ou de choix d'actions face à une population, sur des pratiques spécifiques à l'organisation interne du service, etc. (ces problématiques pourraient éventuellement servir de base pour un futur TFE). Elle devra être suffisamment élaborée pour permettre un débat entre les étudiant·es participant au cours.

L'attitude professionnelle est requise au cours d'OGS. Chaque étudiant·e qui présente est investi·e du statut « d'expert des situations concrètes vécues dans l'institution » ; chaque étudiant·e qui assiste aux présentations se voit considéré·e comme un·e professionnel·le réactif·ve et réflexif·ve, en formation.

Concrètement, une présentation orale et un travail écrit seront réalisés par chaque étudiant·e dans le cadre du cours. Le travail de contenu se fait donc pendant le cours en assistant et participant aux présentations des autres étudiant·es, la présence y est donc obligatoire et l'absence sanctionnée.

- La présentation orale

La présentation orale vise à exposer l'organisation du service où l'étudiant·e a été stagiaire afin :

- de montrer le cadre théorique dans lequel le service prend place (références au syllabus et à la matière OGS de B1) ;
- d'expliquer concrètement le fonctionnement du service (l'organisation pratique) ;
- d'exposer clairement le rôle et travail des éducateur·trices dans ce service ;
- d'identifier une problématique particulière qu'y rencontrent les éducateur·trices en soulevant les enjeux positifs et négatifs de celle-ci pour le travail d'accompagnement.

L'objectif est que chaque étudiant·e bénéficie de l'expérience de ses condisciples afin d'élargir sa perception des possibilités et conditions d'exercice du métier d'éducateur·trice.

Les présentations orales devront être stimulantes pour les autres étudiant·es, un support visuel peut être envisagé pour autant que sa mise en place n'empêche pas sur le temps de présentation. Cette présentation doit être de qualité « professionnelle », autrement dit, présentable devant une « autorité ».

10 à 20 minutes de présentation sont prévues pour chaque étudiant·e, à celles-ci s'ajoutent 10 à 20 minutes de débat environ. La durée peut varier d'une année à l'autre en fonction du nombre d'étudiant·es de la classe et des possibilités horaires de réaliser toutes les présentations. La durée formelle des présentations est précisée lors des premières séances de cours.

- La présentation écrite

Le travail écrit de cinq pages dactylographiées (Times NR 12, interligne un et demi, marges de deux et demi, justifié, pages numérotées) devra reprendre les éléments de la présentation orale. Le brouillon de ce travail devrait idéalement être terminé à la fin de la séance de préparation de l'exposé oral.

L'objectif est d'obtenir un document qu'un·e étudiant·e Lambda de deuxième année pourrait lire afin d'obtenir une bonne idée du service concerné et du type de tâches qui l'attendent s'il·elle s'y rend. Le travail écrit sera autonome par rapport à la présentation orale.

Ce travail comportera cinq dimensions :

1. Un résumé des aspects institutionnels théoriques pertinents et les liens clairs entre ceux-ci et le service présenté ;
2. Les différent·es acteur·trices assumant un rôle dans le service ;
3. L'organisation concrète du service du point de vue de l'activité de l'éducateur·trice (pas celui des bénéficiaires) ;
4. Le rôle spécifique de l'éducateur·trice ;
5. Une problématique pertinente face à laquelle se trouve confronté·e l'éducateur·trice dans ce service.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input checked="" type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Les notes de cours de 1-OGS

WAUTHIER et Cie, Les carnets des éducatrices et éducateurs, Rhizome asbl, 2024.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
OGS				50 % *	50 %		50 % **	50 %	

* Cette note est fondée sur les éléments suivants :

Chaque étudiant·e présent·e à l'ensemble des séances et témoignant d'un minimum de « présence intellectuelle » est assuré·e d'obtenir un 10/20 pour cette partie.

Cette note sera modulée en fonction de la régularité de la participation de l'étudiant·e, de la qualité de ses interventions, de ses attitudes d'écoute active, ... Elle reflètera donc les compétences réflexives et analytiques dont l'étudiant aura fait preuve lors du travail en classe.

** En cas d'absences trop nombreuses lors des présentations faites en classe, un travail spécifique et conséquent sera demandé à l'étudiant·e en vue qu'il·elle puisse améliorer sa note de Travail Annuel.

En cas de « Travail annuel » non améliorables entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation s'effectue en trois temps :

- Une évaluation de la participation (50 % de la note finale sous réserve d'un minimum de 8/20 pour chacune des deux présentations orale et écrite) ;
- Une évaluation des présentations orale et écrite (respectivement environ 20 % et 30 % de la note finale), sur base de critères d'évaluation très précis qui sont communiqués aux étudiant·es ;
- Une rencontre finale professeur·e/étudiant·e, où l'étudiant·e et le formateur examinent le résultat des deux évaluations ci-dessus afin de définir ensemble, dans une attitude professionnelle, la note finale sur base des critères cités dans le document présent. Cette rencontre finale se déroule lors des dernières séances de cours. En cas d'échec, une rencontre finale sera programmée pendant la seconde session. Cette rencontre fait partie intégrante du dispositif formatif, y compris en seconde session.

Attention cependant, la note finale ne sera pas arrondie à l'unité supérieure vu que le dispositif assure dès le départ à l'étudiant·e présent·e au cours, une note de réussite de 10/20 en participation.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Questions choisies de droit appliquée pour l'éducateur-trice spécialisé-e			
Alias : 2-Droit	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0216	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Pierre-Jacques Plumier – pierre-jacques.plumier@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaître et comprendre le contexte général du droit de l'aide sociale en Belgique ;
- Savoir interpréter correctement un texte juridique en matière du droit de l'aide sociale et connaître sa place dans la hiérarchie des normes ;
- Avoir une vision générale de l'organisation des juridictions de l'ordre judiciaire ;
- Connaître et comprendre les principes légaux en matière d'aide ou d'action sociale afin de pouvoir orienter correctement les bénéficiaires ;
- Être capable de mettre en œuvre les connaissances acquises afin de résoudre un cas pratique et de transposer à des situations nouvelles des solutions déjà rencontrées ;
- Comprendre les questions posées afin d'y répondre correctement ;
- Connaître ses limites et agir professionnellement en conséquence.

Contenu de l'activité

Le cours se veut une introduction au droit de l'aide sociale afin de permettre aux étudiant·es de se familiariser avec cette matière sans entrer dans les détails d'une spécialisation dans le domaine. Ainsi, après un rappel des notions nécessaires à la bonne compréhension du cours telles que les sources du droit, la hiérarchie des normes et la pyramide judiciaire, nous présenterons le mode de fonctionnement et les missions du CPAS. Ensuite, nous passerons en revue une sélection des aides de base proposées par le CPAS :

- La procédure concernant une demande d'aide
- Le Droit à l'Intégration Sociale (DIS)
- Les Emplois Subventionnés via le CPAS
- L'aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration sociale (ERIS)
- Le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS)
- Le Revenu d'Intégration Sociale (RIS)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | □ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Le site Internet <http://www.ocmw-info-cpas.be> et les fiches parlementaires disponibles sur le site Internet de la Chambre des représentants (<http://www.lachambre.be>).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| ■ Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Droit appliqué					100 %			100 %	

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1	
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)	
Bloc d'études : B 2		U.E. : Psychologie sociale	
Alias : 2-PSoc	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0219	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-M&C / 2-APSC / 2-Philo	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant·e-référent·e d'UE : Magali Mailleux – magali.mailleux@hech.be			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant·e sera capable de :

- tenir compte du contexte et des variables situationnelles qui déterminent la qualité des relations humaines ;
- s'interroger sur « l'influence sociale » qu'il·elle pourrait exercer ou subir dans ses relations professionnelles ;
- prendre distance par rapport à ses propres perceptions d'autrui.

Contenu de l'activité

« La psychologie sociale est une discipline qui considère que la compréhension et l'explication des conduites humaines ne peut se faire de manière approfondie qu'en tenant compte des contextes dans lesquels ces conduites se développent (...) je pense à la fois à des contextes humains, l'existence des autres, et la manière dont autrui influence nos pensées et nos conduites, à des contextes qui apparaissent avec moins d'évidence comme les contextes écologiques, et à des contextes qui apparaissent comme plus abstraits mais qui sont tout aussi prégnants comme les contextes institutionnels, les contextes normatifs, les contextes idéologiques... » (Dominique Oberlé, Maître de conférences HDR en psychologie sociale à l'Université de Nanterre (Paris 10, France). Entretien réalisé en mai 2002.

<https://cescup.ulb.be/milgram-de-savoirs-podcast/milgram-et-la-soumission-a-lautorite/>

Les événements de la 2ème guerre mondiale ont suscité certaines expériences classiques de psychologie sociale. L'étude de « l'influence sociale » permet en effet de questionner nos comportements (jugements, affects, performances) en tant qu'être humain, soumis à des situations de dépendance à un collectif (conformisme) ou de dépendance à une autorité (soumission à l'autorité). Comment se dégager de ces influences lorsqu'elles induisent des abus de pouvoir ? Comment favoriser le dynamisme d'un collectif dans le respect des différences ? Comment favoriser une attitude critique, une culture positive du « conflit d'idées », tout en restant un « éducateur » garant des normes d'un vivre ensemble, d'une citoyenneté ? L'étudiant·e se questionnera sur son positionnement dans le quotidien professionnel traversé par ce type « d'influence sociale », qu'il·elle l'exerce ou la subisse dans ses relations aux partenaires de formation ou aux personnes qu'il accompagne. L'étude de la « perception sociale » (catégorisation sociale, stéréotypes, préjugés, discriminations, conflits intergroupes, ...) invite l'étudiant·e à se questionner sur ses propres grilles de compréhension d'autrui, à prendre du recul face aux stéréotypes véhiculés par certains discours, outils de reproduction des relations de pouvoir entre groupes sociaux. Une introduction à l'étude des « choc culturels » outillera l'étudiant·e dans ses négociations interculturelles. D'autres recherches de psychologie sociale touchent à d'autres aspects du métier de l'éducateur·trice : Qu'est-ce que l'altruisme ? Quels sont les processus psycho-sociaux en jeux dans « l'assistance à une personne en danger » ? Le positionnement d'un « éduc'acteur » sera également élaboré lors d'un module thématique spécifique organisé au Q2. Les interactions avec des professionnel·les- éducateurs ou experts- nourriront les réflexions des étudiant·es et un dossier de référence pourra leur être communiqué.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

GERGEN ET JUTRAS. « Psychologie sociale », Éd. Vigot, 1993.
 JP. LEYENS. « Psychologie sociale », Éd. Mardaga, 1997.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | ■ Séminaires, excursions, visites |
| ■ Autre : (...) | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychologie sociale					100 %			100 %	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation de l'UE se base sur un examen écrit mais la note de l'UE ne sera validée qu'après présence et participation active et constructive au module thématique spécifique. Cette présence au module thématique spécifique conditionne la réussite de l'AA. Les professeur·es présent·es lors du module se réservent le droit de sanctionner l'étudiant·e qui présenterait des attitudes non respectueuses du cadre formatif. Dans le cas où l'étudiant·e ne répondrait pas aux interpellations spécifiques formulées par le corps professoral ou par les intervenants externes, il·elle pourrait être exclu·e de l'activité.

En cas d'absence justifiée à l'une ou l'autre partie du module, l'étudiant·e devra produire un travail substitutif. Les consignes de ce travail seront communiquées par l'enseignant·e de l'UE, suite à la demande de l'étudiant·e formulée dans un délai de 5 jours après le module.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales				
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)				
Bloc d'études : B 2		U.E. : Thématiques psychosociales				
Alias : 2-Thema	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0220	Période : Quadrimestre 2			
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielles : 24 h					
Enseignant·e-référent·e d'UE : Sarah Wannez – sarah.wannez@hech.be						

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant·e :

- sera capable d'analyser les mécanismes psychosociaux qui déterminent les comportements ;
- développera sa capacité à prendre distance par rapport à ses propres perceptions d'autrui ;
- tiendra compte de la complexité des situations pour construire une approche individualisée ;
- développera une approche déontologique ;
- nommera les principes qui fondent des interventions professionnelles spécifiques à la sensibilisation et/ou l'intervention ;
- élaborera une animation de sensibilisation sur une des thématiques psychosociales.

Contenu de l'activité

Nous partons du postulat que la « santé » est un « état dynamique » où l'individu construit son équilibre psychique en inter-relations avec son environnement (social, matériel, ...). Parmi les divers facteurs qui déterminent une situation de « santé » globale, nous envisagerons certaines thématiques « psychosociales » que le·la professionnel·le rencontre régulièrement dans sa pratique et qui manifestent une rupture de cet « équilibre » de la personne (thématiques psychosociales que les étudiant·es pourraient être amenés à rencontrer dans leur travail d'éducateur·trice).

Exemples de thématiques proposées : assuétudes, suicide, harcèlement en milieu scolaire, maltraitance des personnes âgées, usage des réseaux sociaux, violences conjugales et intrafamiliales.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | □ E-Learning | □ Documents de travail | ■ Portefeuille de lectures |
| ■ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| ■ Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | ■ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| ■ Autre : Intervenants externes à la haute école et/ou sur le terrain | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Théma psychosociales				70 % *	30 %		70 % **	30 %	

* Le TA est évalué au travers d'un travail à réaliser en classe : présenter une animation devant les autres étudiants sur une thématique psychosociale. Seront évalués au travers de cette note : la maîtrise des concepts, la démarche active et responsable, la qualité de l'animation (méthode active), la fiche de préparation, un regard critique sur l'activité menée, et enfin la participation au processus entier (création et participation aux animations des autres étudiants).

** En cas d'échec en 1^{re} session en ce qui concerne le travail annuel, comme en cas d'absence justifiée (par certificat médical) à une partie significative (définie par l'enseignant·e) ou à l'entièreté du processus, les professeur·es de l'UE pourraient se concerter pour évaluer la possibilité d'un travail de récupération en seconde session.

Ce travail consisterait en une recherche sur une thématique autre que celle présentée dans cette UE, incluant les contacts avec 2 experts, la création d'un dossier thématique (écrit conceptuel), l'élaboration de réflexions sur le rôle de l'éducateur·trice face à la thématique, et la création d'une fiche animation (avec cadre, contenu, ...). Dossier d'une quinzaine de pages (max 20).

L'évaluation prendrait en compte la qualité de l'écrit au niveau du contenu et de la forme du dossier ainsi que le sens éducatif des réflexions et leur transposition dans la fiche animation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'exams, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Activités aquatiques et initiation au sauvetage			
Alias : 2-Nata	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0225	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Pierre Bury – pierre.bury@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Faire preuve d'aisance aquatique.
- Maîtriser les notions élémentaires d'accoutumance (flottaison, immersion, propulsion, ...).
- Réaliser correctement certains mouvements de sauvetage aquatique.
- Maîtriser les notions d'encadrement, d'animation d'un groupe de bénéficiaires en milieu aquatique.

Contenu de l'activité

Proposition d'exercices d'accoutumance, de jeux aquatiques. Entrainement à la pratique des nages. Présentation des techniques de sauvetage aquatique de base.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- S. DURALI, L. FOUCHARD. « Le guide du savoir nager ».
 P. PELAVO, D. MAILLARD, D. ROZIER, D. CHOLLET. « Natation au collège et au lycée ».
 « Brevet de sauvetage aquatique », cours pratique de la LFBS.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Natation				40 % *		60 % **	Report		60 % *

* La note de TA est ventilée comme suit : 10 % pour la présence et 30 % évalués au travers d'un test d'accoutumance à l'eau réalisé pendant les séances de cours.

** L'épreuve consiste en un examen pratique (sauvetage et accoutumance à l'eau).

En cas de « Travail annuel » non améliorables entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 2		U.E. : Initiation à la sécurité et à l'entretien du matériel			
Alias : 2-Secu	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0221	Période : Quadrimestre 2		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-Sport			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Andora Vidal – andora.vidal@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

□ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

□ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

□ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

En fin de cours, l'étudiant·e devrait être capable de :

- respecter les règlementations et textes de référence lors d'encadrement d'activités de plein air ;
- faire des choix, spécialement dans des situations problématiques et prendre des positions responsables ;
- faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes de sécurité ;
- analyser les risques liés à la pratique d'une activité de plein air ;
- encadrer une sortie « activité de plein air » adaptée aux bénéficiaires ;
- développer et utiliser des outils spécifiques (fiche médicale, plan de sortie...).

Contenu de l'activité

- la répartition des accidents au sein de la population ;
- la responsabilité des encadrants ;
- la déclaration d'accidents ;
- description du champ de pratique des activités de plein air (identification des dangers, inventaire des risques, critères d'annulation d'une activité) ;
- description de l'équipement nécessaire, y compris entretien du matériel ;
- encadrement et conduite en groupe (règlementation et codes à respecter) ;
- élaboration d'un plan de sortie.

L'UE comporte des séances de cours en classe ainsi que des activités à caractère obligatoire (journées ADEPS...).

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|-----------------------------------|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | ■ Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Brochure « Mômes en santé » 2017 éditée par l'ONE :

http://www.one.be/uploads/ttx_products/datasheet/Momes_en_sante_2017.pdf

Fédération Régionale des Sports d'Orientation (FRSO) : <https://www.frsso.be/>

Guide canadien « Pour des randonnées réussies » :

http://www.csle.qc.ca/uploaddir/files/Municipal/SAE/Trousse_du_gestionnaire_SAE/Guide_randonnee.pdf <http://www.sport-adeps.be/>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra □ Exposé par l'étudiant·e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes □ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> □ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) ■ Observations de pratiques / de terrain ■ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
	Sécurité			40 % *	60 %		Report	60 %	

* La note de travail annuel correspond à la participation aux journées ADEPS.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La participation aux journées ADEPS est obligatoire. Ces journées ne sont pas récupérables en dehors des dates proposées aux étudiant·es. Par conséquent, l'étudiant·e absent·e, avec ou sans justificatif, obtiendra 0/40 et cette note sera reportée automatiquement en seconde session.

Absences aux activités organisées (activités ADEPS) :

- L'étudiant·e absent·e à une séance justifiera son absence auprès de l'enseignant·e par un certificat médical mentionnant « sortie non autorisée » et remis dans les délais prévus dans le Règlement des études. La validité d'un autre justificatif sera laissée à l'appréciation de l'enseignant·e.
- Si le certificat médical autorise l'étudiant·e à fréquenter les cours, l'étudiant·e assistera à la séance organisée (sans pratiquer les activités physiques mentionnées dans le certificat médical).
- L'étudiant·e peut récupérer la séance à laquelle il·elle s'absente en participant à une séance organisée pour un autre groupe classe (dans la mesure des possibilités d'organisation, et pour autant que l'absence soit justifiée).

En cas de non-respect de ces points, l'UE ne sera pas validée.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Pratique professionnelle			
Alias : 3-AIP	Crédit(s) : 18 ECTS	Acronyme info : PLED0316	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 3-ST			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-AIP					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 456 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Sophie Logjes – sophie.logjes@hech.be					

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles
- [Activité 2](#) : Stage

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

L'unité constituant une activité d'intégration professionnelle, les six compétences du référentiel de compétences de l'éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif sont visées par celle-ci.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant·e est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage B3

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Activités d'apprentissage concernées	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage et Acc-Prat				100 %			Report		

En cas de « Travail annuel » non améliorables entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

L'évaluation de cette UE est intégrée au travers d'une seule épreuve : le stage.

Les critères de réussite de l'UE sont les suivants : Une note d'UE ≥ 10 .

L'évaluation de l'UE se base sur :

- Pour le stage : une évaluation globale basée sur le profil de compétences annoncé dans la convention de stage, elle-même annexée au RGEJ.
- Pour le cours d'Acc-Prat, les APP et les SPP : aucune évaluation spécifique, si ce n'est la présence active et participative (qui est prise en compte dans le profil de compétences établi à l'issue du stage).

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'examens de l'enseignement. Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages et certains projets.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : Activités d'intégration professionnelle	
Acronyme info : PLED0316	Langue d'enseignement : Français	Période : Annuel (Q1 + Q2)
Nombre d'heures présentes : 8 h	A.A. : Préparation et analyse psycho-éducative des pratiques professionnelles	

Contenu de l'activité d'apprentissage

La convention de stage et le Dispositif psycho-éducatif (DPE).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Comprendre et mettre en œuvre une méthodologie d'analyse de la demande.

Concevoir et mettre en œuvre un dispositif psycho-éducatif.

Supports didactiques obligatoires

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Convention et carnet de stage. |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

L'évaluation de cette UE est intégrée au travers d'une seule épreuve : le stage. Le cours d'Acc-Prat ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant que telle. Le cours est conçu comme un support à la réalisation du stage.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : Activités d'intégration professionnelle	
Acronyme info : PLED0316	Langue d'enseignement : Français	Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures présentes : 448 h	A.A. : Stage	

Contenu de l'activité d'apprentissage

L'AA comporte 4 journées de contact-stage (observation active), 400 heures de stage, la participation aux Ateliers de pratique professionnelle (APP) et la participation aux Séminaires de Pratique Professionnelle (SPP).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de répondre au profil de compétences défini par la convention de stage B3.

Supports didactiques obligatoires

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| | | <input type="checkbox"/> ■ Autres : Convention de stage et carnet de stage |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> ■ Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> ■ Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> ■ Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : Cliquez ici. | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

L'évaluation de cette UE est intégrée au travers d'une seule épreuve : le stage.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Approche systémique de l'accompagnement			
Alias : 3-AppSyst	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLED0313	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 36 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Christine Henrotay – christine.henrotay@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Appréhender les situations professionnelles avec un regard systémique : observation, décodage et intervention.
- Envisager la communication dans une perspective interactionnelle et stratégique (Modèle de Palo Alto).

Contenu de l'activité

L'Approche systémique :

- La théorie des systèmes.
- Le constructivisme.
- L'approche systémique et stratégique, le modèle de Palo Alto : les axiomes de la communication.
- Des « concepts systémiques » tels que : la notion de demande, les jeux psychologiques et relationnels, les troubles de la communication, le travail sous contrainte, la notion de symptôme, le cadre, le recadrage, le contexte, le changement, la notion de loyauté et de conflits de loyauté, la situation de parentification,
- Des outils issus de l'approche systémique et envisagés dans des contextes professionnels : la thérapie brève, la méthodologie d'intervention systémique, la grille d'intervention stratégique, l'approche narrative, ...).

N.B. : ces contenus ne seront pas envisagés dans leur totalité et varieront en fonction des besoins identifiés par l'enseignant.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|-----------------------------------|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | ■ Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- Amiguet O. et Julier C., L'intervention systémique dans le travail social, Repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques, éd. EESP, 2014.
- Caillé Ph., Rey Y., Les objets flottants. Méthodes d'entretiens systémiques, éd. Fabert, 2004.
- Chabert M., Petite épistémologie de la thérapie brève systémique et stratégique illustrée par l'exemple, Bref !, éd. Enrick B., 2017.
- De Lassus R., L'analyse transactionnelle, une méthode révolutionnaire pour bien se connaître et mieux communiquer, éd. Marabout, 1991.
- Ducommun-Nagy C. Ces loyautés qui nous libèrent, éd. Lattès, 2006.
- Durant G., L'abécédaire systémique du travailleur social, coll. Psychothérapies créatives, éd. Fabert, 4e édition, 2014.
- Haley J., Un thérapeute hors du commun : Milton H. Erickson, éd. Desclee De Brouwer, 1984.
- Morgan A., Qu'est-ce que l'approche narrative ?, éd. Hermann/L'Entrepot., 2010.
- Mugnier J-P., Ces familles qui ne demandent rien., éd. Yapaka/Fabert, 2011.
- Piquet E., Faites votre 180°!, Vous avez tout essayé. Et si vous tentiez l'inverse ? éd. Payot et Rivages, 2015.
- Seron C., S'engager aux côtés des familles., éd. Eres, 2016.
- Wittezaele J.J., L'homme relationnel, éd. CouleurPsy - Seuil, 2003.
- Watzlawick P., Helmick Beavin J., Jackson D.D., « Une logique de la communication », éd. du Seuil, 1972.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | ■ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| □ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Approche systémique		100 %						100 %	

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence et la participation au cours font partie intégrante du processus d'apprentissage.

Cette UE présente une particularité organisationnelle : 32 heures de cours sont prévues à l'horaire au premier quadrimestre. L'évaluation finale de l'UE, prévue pendant la session de janvier, portera sur la matière abordée pendant ces heures de cours. Les 4 heures restantes seront consacrées à des APP (Ateliers de Pratique Professionnelle).

Pendant le second quadrimestre, l'étudiant sera invité à participer à 2 APP, d'une durée de 2 heures chacun. L'objectif de ces APP est de soutenir l'étudiant dans l'élaboration des liens à établir entre sa pratique professionnelle de stage et différents concepts, contenus et théories abordés en classe. En cela, les Ateliers constitueront une aide à la rédaction du rapport de stage par l'étudiant.

Concrètement, l'étudiant devra choisir 2 APP parmi les 4 qui lui seront proposés dans différentes matières : Dynamique de groupe et d'équipe, Psychopathologie et Approche systémique de l'accompagnement. Cette procédure de choix d'Ateliers sera abordée au cours d'Accompagnement de la pratique (ACC-PRAT).

Seul l'étudiant·e qui preste cette année son stage de Bloc 3 a accès aux APP.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Psychopathologie			
Alias : 3-PsyPatho	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLED0314	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 48 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Alexandre Dohogne – alexandre.dohogne@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

En fin de cours, l'étudiant(e) sera capable :

- d'interroger la norme et donc le contexte social, culturel, institutionnel dans lequel s'insère l'individu qui souffre de troubles psychiques ;
- d'identifier et de décrire les principaux symptômes et manifestations cliniques des principaux troubles psychopathologiques ;
- de proposer des attitudes éducatives et de réfléchir à des pistes d'accompagnement en tant qu'éducateur spécialisé face à ces personnes ;
- de participer activement aux réunions d'équipe pluridisciplinaire notamment par des observations pertinentes.

Contenu de l'activité

Historique et rappel des grands courants étiologiques.

Approches critiques :

- de l'anormalité au plan psychique
- des classifications et du diagnostic
- du contexte psychiatrique

Notions d'organisation de la personnalité et de genèse des troubles qui relèvent des pôles névrotiques, psychotiques et intermédiaires.

La névrose dans ses formes hystérique, obsessionnelle et phobique, étudiée aux plans clinique, dynamique et psychogénétique.

Aperçu des psychoses les plus courantes :

- psychoses aigues : * bouffée délirante polymorphe * psychose puerpérale.
- psychoses chroniques : *schizophrénie * paranoïa * psychose maniaco-dépressive.

Aperçu des organisations relevant de troubles intermédiaires : * état-limite * perverse * psychopathique.

Les troubles anxieux, dépressifs, hypocondriaques, les addictions...

L'accompagnement en tant qu'éducateur spécialisé face à des personnes présentant des troubles psychiques.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours
<input type="checkbox"/> Dias de projection | <input checked="" type="checkbox"/> E-Learning
<input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail
<input type="checkbox"/> Autres : | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
|--|---|---|---|

Sources bibliographiques principales

BARRE TROCHERY Nicolas, Accompagner la personne avec schizophrénie, Chronique sociale, 2014.

BERGERET Jean, La personnalité normale et pathologique, Ed Dunod, 2013.

BESANCON Guy, Manuel de psychopathologie, Ed Dunod.

JUGNET Patrick, Les névroses ou le désir de l'interdit, Ed Berger-Levrault.

MALEVAL J-C, Logique du délire. PUR.

MENECHAL Jean, Introduction à la psychopathologie, Ed Dunod.

ROUSSILLON R., Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale, Masson.

ZENONI A, L'autre Pratique clinique, Erès, 2009.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Classe inversée | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes
<input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychopathologie		100 %						100 %	

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence et la participation au cours font partie intégrante du processus d'apprentissage.

Cette UE présente une particularité organisationnelle : 44 heures de cours sont prévues à l'horaire au premier quadrimestre. L'évaluation finale de l'UE, prévue pendant la session de janvier, portera sur la matière abordée pendant ces heures de cours. Les 4 heures restantes seront consacrées à des APP (Ateliers de Pratique Professionnelle).

Pendant le second quadrimestre, l'étudiant sera invité à participer à 2 APP, d'une durée de 2 heures chacun. L'objectif de ces APP est de soutenir l'étudiant dans l'élaboration des liens à établir entre sa pratique professionnelle de stage et différents concepts, contenus et théories abordés en classe. En cela, les Ateliers constitueront une aide à la rédaction du rapport de stage par l'étudiant.

Concrètement, l'étudiant devra choisir 2 APP parmi les 4 qui lui seront proposés dans différentes matières : Dynamique de groupe et d'équipe, Psychopathologie et Approche systémique de l'accompagnement. Cette procédure de choix d'Ateliers sera abordée au cours d'Accompagnement de la pratique (ACC-PRAT).

Seul l'étudiant·e qui preste cette année son stage de Bloc 3 a accès aux APP.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Dynamique de groupe et d'équipe			
Alias : 3-DynGr	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0311	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Cédric Mathieu – cedric.mathieu@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier et analyser les mécanismes psychosociaux liés à la dynamique des groupes (leadership, normes, participation, ...).
- Développer des compétences relationnelles et communicationnelles dans un groupe, dans une équipe.
- Mettre en pratique différentes techniques liées à la gestion de groupes et d'équipes lors de processus de décision ou de conduite de réunion.

Contenu de l'activité

A. La dynamique des groupes et la communication dans les groupes

- Les concepts de groupe, d'équipe, les caractéristiques.
- Les objectifs d'un groupe (individuels, collectifs)
- Les réseaux de communication
- L'influence
- Les normes
- La prise de décision
- La résolution de problème dans un groupe
- Le leadership
- Les fonctions (production, facilitation, régulation) et les rôles...

B. Des techniques d'animation de groupes et d'équipes

- Brise-glace, brainstorming, philips 6/6, ateliers en tournante, réunion discussion...

C. La conduite de réunion

- Les différents types de réunions
- Des techniques et procédés d'animation

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| ■ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

André de Peretti, Techniques pour communiquer, Editions Hachette Education, Paris, 1994.

Roger Mucchielli, La conduite des réunions, Editions ESF, coll. formation permanente.

Christophe Carre, Animer un groupe. Leadership, communication et résolution de conflits, Livres Outils Formation, éd. Eyrolles, Paris, 2007.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | ■ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
	Dynamique de groupe	100 %						100 %	

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence et la participation au cours font partie intégrante du processus d'apprentissage.

Cette UE présente une particularité organisationnelle : 20 heures de cours sont prévues à l'horaire au premier quadrimestre. L'évaluation finale de l'UE, prévue pendant la session de janvier, portera sur la matière abordée pendant ces heures de cours. Les 4 heures restantes seront consacrées à des APP (Ateliers de Pratique Professionnelle).

Pendant le second quadrimestre, l'étudiant sera invité à participer à 2 APP, d'une durée de 2 heures chacun. L'objectif de ces APP est de soutenir l'étudiant dans l'élaboration des liens à établir entre sa pratique professionnelle de stage et différents concepts, contenus et théories abordés en classe. En cela, les Ateliers constitueront une aide à la rédaction du rapport de stage par l'étudiant.

Concrètement, l'étudiant devra choisir 2 APP parmi les 4 qui lui seront proposés dans différentes matières : Dynamique de groupe et d'équipe, Psychopathologie et Approche systémique de l'accompagnement. Cette procédure de choix d'Ateliers sera abordée au cours d'Accompagnement de la pratique (ACC-PRAT).

Seul l'étudiant·e qui preste cette année son stage de Bloc 3 a accès aux APP.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : TFE			
Alias : 3-TFE	Crédit(s) : 16 ECTS	Acronyme info : PLED0317	Période : Annuel (Q1 + Q2)		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h pour EEO et 4 h pour Module TFE			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Sophie Logjes – sophie.logjes@hech.be					

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : TFE
- [Activité 2](#) : Expression écrite et orale
- [Activité 3](#) : Module TFE

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

S'agissant d'un travail clôturant la formation, l'ensemble du référentiel de compétences est visé par cette UE.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant·e est capable de rédiger et défendre un Travail de Fin d'Etudes en exploitant les acquis de l'ensemble des UE de la formation.

Ce travail permettra de démontrer la capacité de l'étudiant·e à :

- identifier et analyser de façon approfondie une thématique particulière en lien avec son futur métier
- poursuivre le travail de connaissance de lui·elle-même
- élaborer son identité professionnelle.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale est composée selon les indications du Guide TFE.

Activités d'apprentissage concernées	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TFE + EEO + Module TFE				100 %			100 %		

En cas de « Travail annuel » non améliorables entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation de cette UE est intégrée au travers d'une seule épreuve : le TFE.

Les critères de réussite de l'UE sont les suivants : Une note d'UE \geq à 10.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : TFE	
Acronyme info : PLED0317	Langue d'enseignement : Français	Période : Annuel (Q1 + Q2)
A.A. : Travail de Fin d'Etudes		

Contenu de l'activité d'apprentissage

Le TFE est lié au stage de Bloc 3. Il s'agira pour l'étudiant·e d'une part de se pencher sur une problématique particulière rencontrée sur le lieu de stage de troisième et d'autre part de poser un travail réflexif sur lui·elle-même.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Voir descriptif d'UE.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Guide TFE | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre : RDV avec le promoteur de TFE | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

Voir descriptif d'UE.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : TFE	
Alias : PLED0317	Langue d'enseignement : Français	Période : Quadrimestre 2
Nombre d'heures présentes : 12 h		A.A. : Expression écrite et orale

Contenu de l'activité d'apprentissage

Le cours d'Expression Ecrite et Orale (partim « TFE ») vise à préparer les étudiant·es à la réalisation d'un TFE du point de vue de la forme ainsi qu'à les faire s'interroger sur la fiabilité d'une source. Le cours abordera les éléments suivants :

- **La structuration du contenu** : page de garde, remerciements, table des matières, corps de texte, conclusion, bibliographie, annexes éventuelles.
- **La mise en page** : alignement, respect de l'espacement, paragraphes, alinéas, typographie, titres, sous-titres, numérotation, pagination, etc.
- **La citation et la référenciation de vos sources** : comment citer un extrait, comment noter une source, comment référencer une source en note de bas de page, comment rédiger une bibliographie...
- **Le plagiat** : comment éviter le plagiat en citant vos sources de manière rigoureuse, qu'il s'agisse de citations ou de reformulations.
- **L'importance du style** : comment s'exprimer dans un TFE, quelles sont les conventions à respecter, etc.
- **La maîtrise du langage écrit** : l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation, le choix d'un vocabulaire adapté, etc.
- **La fiabilité des sources** : comment identifier le niveau de fiabilité d'une source, en s'interrogeant sur sa provenance, sur son auteur, sur ses références, etc.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant·e est capable de rédiger un TFE en respectant les prescrits formels de ce type de production.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

<https://bib.uclouvain.be/infosphere/analyser-linformation/%C3%A9valuer-un-site-web>
http://www.csem.be/outils/recherche_et_fiabilite_de_linformation_en_ligne
<https://bibliotheque.ichec.be/utiliser-des-outils-documentaires/les-etapes-a-suivre/evaluer-la-qualite-et-la-pertinence-des-sources>.
<https://www.scribbr.fr/normes-apa/bibliographie-aux-normes-apa/>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

Voir descriptif d'UE.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : TFE	
Acronyme info : PLED0317	Langue d'enseignement : Français	Période : Quadrimestre 1
A.A. : Module TFE		

Contenu de l'activité d'apprentissage

Le module TFE donnera à l'étudiant·e des outils pour l'amener à cerner une problématique, à l'approfondir, à l'analyser. L'étudiant·e recevra également des informations sur la manière d'approfondir sa connaissance de lui·elle-même. Des explications plus pratiques lui seront également fournies : choix et rôle du promoteur, échéanciers, modalités et critères d'évaluation.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Voir descriptif d'UE.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : Guide TFE | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

Voir descriptif d'UE.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Semaine Thématique			
Alias : 3-ST	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0315	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 3-AIP			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Camille Bartholomé – camille.bartolome@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif essentiel des activités de la ST consiste à explorer son propre fonctionnement relationnel dans un cadre professionnel. Les fils rouges de la semaine sont le décodage et l'intervention en situation de violence ainsi que le développement d'une posture professionnelle adéquate en situation de conflit.

Contenu de l'activité

La semaine thématique est organisée sur une période de cinq jours et est essentiellement axée sur une réflexion sur son positionnement par rapport à la violence et aux conflits rencontrés dans le milieu professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant-e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

- | |
|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La ST ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant que telle. La note sera de 20/20 (=UE validée) ou de 0/20 (=UE non validée).

L'étudiant qui ne participe pas à l'entièreté de la ST devra récupérer cette absence en participant, à ses propres frais, à une formation équivalente (nombre d'heures, objectifs) à négocier avec la Direction.

Pour que l'UE soit validée, l'étudiant doit réaliser la ST ou une formation équivalente.

Conformément au RGEJ : les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois par année académique. Elles sont alors réputées rattachées à chacune des sessions d'exams de l'enseignement. Pour la section Éducateurs, les activités d'apprentissage concernées par cette mesure sont les stages et certains projets (dont le projet ST3).

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Expression écrite et orale			
Alias : 3-EEO	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0312	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Mariève Marique – marieve.marique@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

□ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

□ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

□ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Rédiger une lettre de motivation et un C.V.
- Se préparer à un entretien d'embauche.
- Concevoir une animation verbale et gestuelle (AVG) et rédiger une fiche préparatoire opérationnelle pour celle-ci.

Contenu de l'activité

- La lettre de motivation : conseils et rédaction.
- Le curriculum vitae : conseils et rédaction.
- La communication verbale et non-verbale : conseils et mise en pratique.
- Création d'une activité verbale et gestuelle (travail de groupe : rédaction d'une fiche d'activités et présentation orale).
- L'entretien d'embauche : comment s'y préparer.
- Appréhender les démarches administratives à entreprendre à la fin des études.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | □ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| □ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | □ Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- https://www.youtube.com/watch?v=XgNbAPyLb8U&ab_channel=ESSECBusinessSchool
<https://www.manager-go.com/efficacite-professionnelle/communication-non-verbale.htm>
<https://www.leforem.be/particuliers/mon-CV.html>
<https://www.student.be/fr/student-life/dans-quel-ordre-placer-mes-informations-sur-mon-cv> Articles de presse

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Cours ex-cathedra ■ Exposé par l'étudiant·e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : | <ul style="list-style-type: none"> □ Activités en laboratoire □ Résolutions de problèmes ■ Ateliers, travaux de groupes □ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> ■ Exercices, applications, travaux pratiques □ Enseignement mutuel (par les pairs) □ Observations de pratiques / de terrain □ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EEO	40 % *	30 % **	30 %				40 % ***	30 % **	30 %

* Cette note est évaluée au travers de travaux à rendre et d'activités à animer (voir consignes fournies en classe).

** L'examen écrit consiste en un travail écrit à remettre à une date déterminée en classe.

*** En cas d'échecs au TA en 1re session et à la note globale de l'UE, l'étudiant·e devra fournir un travail écrit compensatoire valant pour 40 % de la note (à partir de la matière du TA, consignes précises fournies par la professeure) et présenter les épreuves orale et écrite similaires à celles de janvier. Si la note du TA était supérieure à 20/40 en 1re session, elle est automatiquement reportée.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales				
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)				
Bloc d'études : B 3		U.E. : Pratiques Réflexives Intégrées Spécifiques aux Métiers de l'Éducateur·trice				
Alias : 3-PRISME	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLED0318	Période : Quadrimestre 1			
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui						
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français	Nombre d'heures présentielle : 60 h					
Enseignant·e-référent·e d'UE : Jérôme Foguenne – jerome.foguenne@hech.be						

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Droit
- [Activité 2](#) : Législation
- [Activité 3](#) : Philosophie
- [Activité 4](#) : Psychologie
- [Activité 5](#) : Sociologie
- [Activité 6](#) : Education aux médias

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.
 - Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
 - Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
 - Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
 - Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
 - Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
 - Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Respecter les règlementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
 - Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
 - Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
 - Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
 - Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
 - Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- Être un acteur institutionnel et social engagé.
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
 - S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
 - Assumer son rôle social et politique.

- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
 - Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant·e :

- sera en mesure d'intégrer les diverses dimensions disciplinaires dans ses analyses de situations concrètes et dans sa réflexion lors de l'élaboration de dispositifs d'accompagnement pertinents ;
- développera sa capacité à confronter des apports disciplinaires divers dans sa démarche d'analyse des situations d'accompagnements auxquelles il·elle doit faire face ;
- sera capable de soumettre ses dispositifs concrets à un questionnement éthique complexe.

Contenu de l'UE

Un film sera diffusé aux étudiant·es en guise d'introduction à l'unité. Ensuite une séquence de cours théoriques sera organisée pour chacune des six disciplines de l'unité. La troisième phase consistera en la participation à la Journée mondiale de la pauvreté à Namur le 17 octobre. Enfin, la dernière étape consistera en des séances de travail de réflexion et de rédaction d'un document individuel se fondant sur les six disciplines de l'unité et sur les rencontres effectuées lors de la journée du 17 octobre.

Modalités d'évaluation de l'UE

Activités d'apprentissage concernées	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Epreuve intégrée		100 %						100 %	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'examen écrit consistera en une épreuve intégrée. Cette épreuve comprendra trois parties. La première partie portera sur une question à travers laquelle l'étudiant·e fera la démonstration de sa capacité d'intégration de l'ensemble des activités de formation de l'unité (les six disciplines, sortie, film, ...) dans sa réflexion sur sa posture et sa pratique d'éducateur·trice spécialisé·e, en application de la thématique élaborée lors du travail personnel réalisé dans le cadre de l'UE. La deuxième partie sera composée d'une question pour chacune des six activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement. La troisième partie consistera en un travail écrit que l'étudiant·e aura produit lors des séances de cours dédiées à cet effet et qu'il joindra à son questionnaire d'examen. Il est important de noter que ce travail est obligatoire dans sa forme et ne fera pas l'objet d'une évaluation sur le fond. La note finale de l'UE sera décidée collégialement par une Commission formée par les professeurs des six activités d'apprentissage de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Les critères de réussite de l'UE sont les suivants : l'étudiant·e devra avoir participé aux activités proposées (film, journée mondiale de la pauvreté à Namur, ...) ou réalisé un travail de compensation s'il ou elle n'a pu être présent·e ce jour. L'étudiant·e devra prouver la maîtrise des apprentissages propres à chacune des six disciplines de l'UE ainsi que sa capacité à intégrer ces apprentissages dans une réflexion sur son positionnement professionnel et ses accompagnements.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : PRISME	
Acronyme info : PLED0318	Langue d'enseignement : Français	Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures présentes : 10 h	A.A. : Droit	

Contenu de l'activité d'apprentissage

Le cours portera sur deux phases. La première phase visera à susciter l'intérêt de l'étudiant·e pour les aspects juridiques des thématiques de précarité, de vulnérabilité et de pauvreté. La deuxième phase sera consacrée à une analyse sous un regard juridique des mêmes thématiques.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Comprendre des textes relatifs aux thématiques de précarité, de vulnérabilité et de pauvreté dans leurs aspects juridiques ;
- savoir utiliser le vocabulaire et les concepts de droit nécessaires à se positionner en tant « qu'éduc'acteur » quant aux enjeux juridiques ;
- démontrer une compréhension suffisante de l'approche juridique des thématiques de précarité, de vulnérabilité et de pauvreté au travers d'un positionnement réflexif personnel quant à sa pratique d'éducateur·trice.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input checked="" type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Evaluation intégrée conformément à la description de l'évaluation de l'U.E.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : PRISME	
Acronyme info : PLED0318	Langue d'enseignement : Français	Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures présentes : 10 h	A.A. : Législation	

Contenu de l'activité d'apprentissage

La séquence de formation suivra un ordre de difficulté croissant. Le premier volet sera consacré à un rappel de la matière déjà acquise au Bloc 1 et recalibré pour rencontrer les besoins de l'éducateur-trice de Bloc 3. Celui-ci portera sur la hiérarchie des normes, les sources du droit ainsi que l'articulation générale des principales juridictions belges (en ce compris le Conseil d'Etat et la Cour constitutionnelle). Le second volet sera consacré aux outils de recherche juridique accessibles gratuitement ou à faible coût, tant en version numérique que en version physique. Enfin, le troisième volet portera sur une sélection de méthodes d'interprétation tant profanes que spécialisées.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Connaître la hiérarchie des normes, les sources du droit ainsi que l'articulation générale des principales juridictions belges (en ce compris le Conseil d'Etat et la Cour constitutionnelle) ;
- pouvoir rechercher un texte normatif portant sur une question juridique simple ;
- connaître et pouvoir utiliser les méthodes d'interprétation du droit présentées au cours ;
- utiliser de façon appropriée le vocabulaire juridique vu au cours ;
- démontrer une maîtrise suffisante des techniques de méthodologie juridique au travers d'un positionnement réflexif personnel quant à sa pratique d'éducateur-trice en rapport avec les normes juridiques sur les thématiques de précarité, de vulnérabilité et de pauvreté.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Néant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Evaluation intégrée conformément à la description de l'évaluation de l'U.E.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : PRISME	
Acronyme info : PLED0318	Langue d'enseignement : Français	Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures présentes : 10 h	A.A. : Philosophie	

Contenu de l'activité d'apprentissage

Analyse réflexive et questionnement éthique portant sur le champ sémantique des notions de vulnérabilité, précarité et pauvreté. Présentation de l'éthique comme intention et dynamique à partir des théories de P.Ricoeur et E.Lévinas. Problématisation et conceptualisation des notions de manque et de richesse telles qu'inscrites dans les valeurs sociales et politiques en vue de questionner les vécus d'injustice. Présentation dans le contexte de l'intervention de l'éducateur·trice spécialisé·e de l'éthique de la sollicitude et des pistes sociales actuelles en matière de participation à la décision politique, des personnes victimes d'exclusion.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Entraîner et outiller le questionnement personnel du·de la futur·e éducateur·trice sur la thématique de l'UE afin de clarifier les enjeux éthiques et politiques du vocabulaire et des pratiques inhérentes à l'exclusion.
- Argumenter un positionnement éthique dans le cadre de sa pratique professionnelle d'accompagnement.
- Développer un souci constant de cohérence entre ses valeurs éthiques et les orientations prises dans les actions politiques menées dans le domaine de la précarité.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Notes de cours | |

Sources bibliographiques principales

- M.Chollet, Chez soi, une odyssée de l'espace domestique, La Découverte, 2016
 P.Declerck, Naufragés. Avec les clochards de Paris, 2001 et Le sang nouveau est arrivé, 2005
 C.Gilligan, Une voix différente, pour une éthique du care, 1982
 M.Hansotte, Les intelligences citoyennes, comment se prend et s'invente la parole collective, De Boeck, 2004 et Juste ? Injuste ? Activer les intelligences citoyennes. Une méthode de Majo Hansotte, Asbl Défi, 2016-17
 E.Lévinas, Totalité et infini, 1961
 C.Marin, Ruptures, 2020
 Ph.Merlier, Philosophie et éthique en travail social, 2021
 P.Le Coz, Approche philosophique du concept de précarité, publication Cairn
 G.Simmel, Les pauvres, Payot,1908
 P.Ricoeur, L'intention éthique, Encyclopédie Universalis
 J.Tronto, Un monde vulnérable, 1993
 F.Worms, Le moment du soin. A quoi tenons-nous ? Quadrige, 2010, p.12
 J.Wresinski, ATD Quart monde, Heureux vous les pauvres

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Cours ex-cathedra□ Exposé par l'étudiant·e□ Travaux en autonomie□ Classe inversée□ Autre : | <ul style="list-style-type: none">□ Activités en laboratoire□ Résolutions de problèmes□ Ateliers, travaux de groupes□ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none">■ Exercices, applications, travaux pratiques□ Enseignement mutuel (par les pairs)□ Observations de pratiques / de terrain■ Séminaires, excursions, visites |
|--|--|---|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Evaluation intégrée conformément à la description de l'évaluation de l'U.E.

Section Educateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : PRISME	
Acronyme info : PLED0318	Langue d'enseignement : Français	Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures présentes : 10 h	A.A. : Psychologie	

Contenu de l'activité d'apprentissage

- Notions de précarités et de pauvreté
- Dynamique relationnelle entre le professionnel et la personne accompagnée : justes proximités /distances?
- Décentration : empathie, résonance et transfert
- Spécificités des engagements relationnels dans l'accompagnement des personnes précarisées

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Prendre conscience de son approche relationnelle lors de l'accompagnement de personnes précarisées et/ou
- identifier les enjeux d'un positionnement relationnel professionnel : quelles proximités/distances?

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input checked="" type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Accompagner les situations de vulnérabilités : Clés pour une posture professionnelle ; Christine Vander Borght - Sophie Tortolano; 2016 ; Chronique Sociale

L'accompagnement en éducation spécialisée : c'est quoi ? C'est pour quoi ? ; Collectif. L'observatoire ; 2009/63

L'espace de l'Éducateur ; Olivier Philippart de Foy. L'observatoire ; 2009/63

La bonne présence plutôt que la juste distance ; Ph. Coenen; L'observatoire ; 2020/117

Réflexion sur une pratique de formation en lien avec des pratiques d'éducation : comment le vécu personnel peut-il fonder une attitude professionnelle ? E. Debras et E. Renard ; Pensée plurielle ; 2008/17

Doser la relation : entre "bonne distance" et "juste présence" ; interventions de C. Denis Jean Furtos, Xavier Bouchereau; Colloque Parole d'Enfants ; décembre 2014 ;
Chemin de l'éducatif ; F. Hébert ; Dunod. 201

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Evaluation intégrée conformément à la description de l'évaluation de l'U.E.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : PRISME	
Acronyme info : PLED0318	Langue d'enseignement : Français	Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures présentes : 10 h	A.A. : Sociologie	

Contenu de l'activité d'apprentissage

La première partie du cours vise à revisiter rapidement des concepts de sociologie vus dans les deux premières années de formation (agent vs acteur, formes d'acteurs sociaux, théorie des capitaux, statuts et rôles, valeurs et normes) et de leur adjoindre quelques outils complémentaires (schéma d'acteurs, autorité vs pouvoir).

La seconde partie, basée sur les « cités » de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, exposera 7 systèmes de valeurs cohérents auxquels nous sommes confrontés dans la société contemporaine. Cette approche permettra de problématiser les rapports de sens normatifs entre acteurs sociaux.

La troisième partie visera à définir d'un point de vue sociologique les concepts de pauvreté, de vulnérabilité et de précarité. Une réflexion générale se fera en quatrième partie afin d'expliquer sociologiquement l'usage de plus en plus fréquent des termes de « vulnérabilité » et de « précarité ».

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Outiller l'étudiant·e afin qu'il·elle soit en mesure d'intégrer la dimension sociologique dans ses analyses de situations concrètes et dans sa réflexion lors de l'élaboration de dispositifs d'accompagnement pertinents.
- Développer la capacité à construire un schéma d'acteurs sociaux pertinent et identifier les systèmes de valeurs et rapports de force qui animent et contraignent ces acteurs.
- Développer la capacité de l'étudiant·e à confronter des apports disciplinaires divers dans sa démarche d'analyse des situations d'accompagnements auquel il doit faire face.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

Bauman Z., *Liquid modernity*, Cambridge, 2000, 228 p.

Boltanski L., Thévenot L. : *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991, 576p.

Boltanski L., Chiappelo E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 843p.

Boudon R., Bourricaud F. *Dictionnaire critique de la sociologie*, 1982, PUF, 714 p.

Castells R., *La société en réseaux*, Fayard, 1998, 604 p.

Dahl R., « The concept of Power », *Behavioral Science*, n°2, 1957, pp.201-215

Denizeau L, *De nos vulnérabilités – Habiter le monde en ces temps d'incertitude*, Yapaka.be, 2023, 59p.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) « L'usage du concept de vulnérabilité en santé publique – outil d'aide à la réflexion éthique », Mars 2023.

Jacquemain M., « Les cités et les mondes : le modèle de la justification chez Boltanski et Thevenot », *S.E.*, Université de Liège, 2001, 28p.

Mincke C., Montulet B., *La société sans répit – l'injonction à la mobilité*, Sorbonne, 2019, 179 p.

Montulet B., *Les enjeux spatio-temporels du social -Mobilités*, L'Harmattan, 1998, 221 p.

Montulet B., « Insécurité, emploi et société postindustrielle », Carte Blanche, *Le Soir*, 03/07/1995

Pierret R., Qu'est-ce que la précarité ?, in *Socio*, 2013 §13 ; <https://journals.openedition.org/socio/511>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant·e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre :
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Evaluation intégrée conformément à la description de l'évaluation de l'U.E.

Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Bloc d'études : B 3	U.E. : PRISME	
Acronyme info : PLED0318	Langue d'enseignement : Français	Période : Quadrimestre 1
Nombre d'heures présentes : 10 h		A.A. : Education aux médias

Contenu de l'activité d'apprentissage

Au cours de ce programme, les étudiant·es seront invité·es à :

- **Analyser des extraits de films et d'émissions télévisées** : à travers des extraits choisis, les étudiant·es seront amené·es à développer une analyse critique des représentations médiatiques de la précarité et de la vulnérabilité. Ils·Elles évalueront l'impact de ces représentations sur les perceptions sociales et réfléchiront aux enjeux éthiques des productions médiatiques.
- **Prendre une posture professionnelle dans le cadre de l'inclusion numérique** : dans le cadre des séances consacrées à l'inclusion, les étudiant·es, par groupes, devront adopter une posture professionnelle et réfléchir aux moyens d'accompagner des personnes porteuses de troubles (handicap sensoriel, cognitif, etc.) dans leurs besoins spécifiques. Ils·Elles seront amené·es à proposer des outils numériques et des stratégies adaptées pour favoriser l'inclusion de ces personnes dans un contexte éducatif, social ou professionnel

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Déconstruire les représentations médiatiques de la précarité et de la vulnérabilité :

- Analyser les discours et les images diffusées dans les médias concernant les populations en situation de précarité et de vulnérabilité.
- Identifier les stéréotypes, biais et manipulations dans les représentations médiatiques de ces sujets.
- Développer une posture critique face aux productions médiatiques.

Sensibiliser au numérique et à l'inclusion :

- Comprendre les enjeux sociétaux liés à l'inclusion numérique.
- Identifier les bonnes pratiques pour promouvoir un usage inclusif et éthique des outils numériques.
- Favoriser l'acquisition de compétences pour une participation citoyenne et responsable dans le monde numérique.

Comprendre les enjeux de la fracture numérique :

- Analyser les inégalités d'accès aux technologies numériques, notamment en termes d'équipements, de compétences et de participation.
- Examiner les conséquences de cette fracture sur l'inclusion sociale et économique.
- Développer des stratégies pour réduire les inégalités numériques dans des contextes éducatifs et sociaux.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|---|---|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| ■ Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- Chauvin, S., & Lerch, S. (2020). *Représenter la précarité : enquêtes sur la construction des images de la pauvreté et des pauvres dans l'espace public*. Presses Universitaires de Rennes.
- Grignon, C. (2014). *La pauvreté au prisme des médias : Représentations et discours médiatiques*. Éditions La Découverte.
- Jehel, S. (2018). *Éduquer aux médias et à l'information. Réflexions critiques sur les médias numériques et la citoyenneté*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Silverstone, R. (2007). *Media and Morality: On the Rise of the Mediapolis*. Polity.
- Brotcorne, P., Damhuis, L., Laurent, V., & Valenduc, G. (2010). *La fracture numérique en Wallonie : vers un nouvel indicateur*. Fondation Travail-Université, Namur.
- Lévy, P. (1997). *Cyberculture*. Odile Jacob.
- Gros, D. (2021). *Technologies numériques et besoins éducatifs particuliers : Quelle inclusion dans l'éducation ?*. Presses Universitaires de Provence.
- ONU (2020). *Technologies numériques et inclusion sociale : Réduire les inégalités à l'ère numérique*. Disponible sur : <https://www.un.org/>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| □ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | ■ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

Evaluation intégrée conformément à la description de l'évaluation de l'U.E.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Secourisme et ergonomie			
Alias : 3-Secou	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0306	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Jérémie Petrella – jeremy.petrella@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

■ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

□ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Connaître les règles essentielles d'intervention lors d'un accident et éviter le suraccident ;
- Avoir des réflexes adéquats d'intervention face à des urgences graves ou différées ;
- Prodiguer les premiers soins en attendant les premiers secours ;
- Connaître les gestes inédaquats qui aggravaient l'état du blessé ou du malade ;
- Soigner les petits bobos rencontrés chez les enfants ou les adolescents ;
- Remédier aux troubles particuliers ;
- Constituer et gérer une pharmacie de base ;
- Déplacer et lever une personne en respectant les règles d'ergonomie.

Contenu de l'activité

Cours théorique de premiers soins et travaux pratiques reprenant les notions d'état de choc, d'hémorragies, plaies, bandages, brûlures, emballages, fractures, techniques de manutention des personnes, mises en position, techniques d'évacuation d'urgence, de transport, de relèvement, méthodes d'immobilisation, de réanimation cardio-pulmonaire, troubles particuliers, constitution de la pharmacie...

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|--|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | □ E-Learning | □ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| ■ Dias de projection | ■ Ouvrage de référence | ■ Autres : Fiches didactiques + vidéos | |

Sources bibliographiques principales

Cours du Brevet de secourisme de la Croix rouge de Belgique, 6 rue Darchis 4000 Liège

Prévention et premiers soins, D Daumal et A Peytavin, Ed revue EPS 1996

Le Guide technique du formateur PSC-1 Editions Icône Graphic

Prévention et secours civiques PSC-1 Code Vagnon

Ligue francophone Brevet Supérieur de Sauvetage et secourisme

www.ERC.EDU

Manutention de personnes et ergonomie, R Valdenaire et Dan Yi, Ed De Boeck -ESTEM

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Classe inversée
<input type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input checked="" type="checkbox"/> Résolutions de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes
<input type="checkbox"/> Projet sur le terrain |
|--|---|

- | |
|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs)
<input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Secourisme		20 %	80 %					20 %	80 %

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence aux cours est obligatoire et évaluée. Un taux de présence de 80 % minimum est indispensable pour l'obtention du Brevet de Secourisme.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Education physique et sportive			
Alias : 3-Sport	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0307	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Andora Vidal – andora.vidal@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

■ Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.

- Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
- Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
- Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.

■ Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
- Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
- Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Maîtriser les gestes sportifs d'au moins 3 sports collectifs et 3 sports individuels. Par la pratique, l'étudiant·e apprendra les techniques de base et les règles des différentes activités proposées ainsi que leur approche par le jeu.

Il·Elle sera apte à animer des grands jeux extérieurs se déroulant dans la nature ou en ville et à animer une activité sportive.

Contenu de l'activité

- Techniques et règles des sports enseignés
- Approche méthodologique de ceux-ci avec différents publics.
- En fonction de la disponibilité des salles de sport, une multitude d'activités seront abordées : basket-ball, volley-ball, kin-ball, tchouk-ball, unihockey, badminton, patinage sur glace, sports de raquette et de crosse ainsi que des jeux d'approche des sports collectifs.
- Approche d'activités de plein air et à risques qui nécessitent une sécurité d'encadrement spécifique.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|---|-----------------------------------|---|
| ■ Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | ■ Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| ■ Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

CUFOCEP

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Classe inversée
<input checked="" type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes
<input type="checkbox"/> Projet sur le terrain |
|--|--|

- | |
|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs)
<input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
|--|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
	Sport	10 %	40 %*	50 %				10 %	40 %*

* L'examen écrit consiste en le dépôt d'un dossier.

Détails modalités / Précisions éventuelles :

- Pour l'examen pratique, l'étudiant·e présentera une animation sportive seul ou en duo en fonction d'un public et des conditions matérielles et selon un calendrier préétabli. Une fiche technique sera remise avant l'animation.
- Un·e étudiant·e blessé·e est tenu d'être présent·e à la séance. Il lui sera confié des tâches d'arbitrage ou d'observation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelier)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Psychomotricité			
Alias : 3-PMot	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLED0308	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui 2-PMot					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielle : 24 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Pierre Bury – pierre.bury					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

□ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Etre capable d'exploiter différentes techniques de relaxation et de choisir la technique la plus adéquate en fonction du public cible.
- Pouvoir construire et utiliser des outils psychomoteurs comme des tapis de proprioception afin de stimuler des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (en particulier, l'équilibre et la marche chez les personnes âgées comme outil de prévention des chutes).
- Pouvoir construire un snoezelen mobile afin de stimuler les sens des personnes en situation de handicap et des personnes désorientées.
- Pouvoir construire des outils de stimulation de mémoire chez des personnes souffrant de démence.
- Pouvoir observer d'autres pratiques psychomotrices, en décoder les objectifs et être capable d'en utiliser quelques-unes.
- Pouvoir utiliser les jeux de coopération physiques et de société afin de rendre le goût au jeu des plus faibles et d'exploiter les compétences de chacun.

Contenu de l'activité

- Information sur différentes pratiques psychomotrices
- Psychomotricité de la personne âgée, gym douce, gym assise, ateliers de la mémoire...
- Gestion de l'équilibre et des chutes de la personne âgée et de la personne handicapée
- Psychomotricité des personnes handicapées mentales, physiques, sensorielles, physiologiques
- Jeux de coopération physiques et de société
- Pratique de quelques techniques de relaxation

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| ■ Syllabus de cours | ■ E-Learning | ■ Documents de travail | □ Portefeuille de lectures |
| ■ Dias de projection | □ Ouvrage de référence | ■ Autres : Fiches didactique + vidéos | |

Sources bibliographiques principales

Allègre A, – Gassier J, 85 fiches d'animation pour les personnes âgées, Ed Elsevier Masson 2011
 Bosky S, La relaxation active à l'école et à la maison, Ed Retz, 2004
 Choque J, Quentin O, Gym douce pour les personnes handicapées, ed Amphora 2007
 Delamarre C, Alzheimer et communication non verbale, Dunod, 2014
 Goldberg A, Animer un atelier de réminiscence avec des personnes âgées, Ed Chronique sociale, 2013
 Manent G, L'enfant et la relaxation, Ed Le souffle d'or, Gap, 2009

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | ■ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | ■ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | ■ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Psychomotricité	60 % *	40 % **					60 %	40 % **	

* La note de TA est ventilée comme suit : 10 % pour les présences en classe et 50 % pour la présentation d'une activité pendant les séances de cours.

**L'examen écrit consiste en la soumission d'un dossier.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Education musicale			
Alias : 3-EdMus	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0309	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Philippe Vieslet – philippe.vieslet@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

□ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Enrichir ses connaissances musicales en général et plus précisément celles liées aux différentes pratiques utilisées en musicothérapie et dans les différentes institutions.

Comprendre et utiliser davantage les différents outils musicaux qui devront être mis au service de la relation et de la communication de la personne.

Au terme de l'AA, l'étudiant·e est capable de :

- développer une plus grande confiance en son potentiel ;
- manifester une meilleure qualité d'écoute ainsi qu'une curiosité plus grande aux autres cultures musicales ;
- avoir une autre compréhension du phénomène sonore et vibratoire ;
- utiliser au mieux les différentes techniques vues au cours ;
- préparer et organiser différentes activités musicales vues durant sa formation.

Contenu de l'activité

Exploitation plus poussée des différents outils utilisés en 1^e et 2^e années.

Ecoute active de musiques et exploitations diverses réalisables sur le terrain.

Le travail de la guitare d'accompagnement reliée à son exploitation sur le terrain est maintenu et davantage développé.

Poursuite de la pratique de la danse collective et de l'utilisation des percussions.

Sensibilisation et pratiques musicales liées aux différents handicaps.

La musique en structure d'accueil spécialisée.

Préparation d'activités musicales en vue des stages en institutions (Activité chant - Séances musicales structurées - Séances de relaxation musicale - etc.).

Découverte de nouveaux outils musicaux comme le « Kaléïdoson ».

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : | |

Sources bibliographiques principales

- A. CARRÉ. « Musique et Handicap », 2006.
 Y. GUILCHER. « La danse traditionnelle en France », 2001.
 E. LECOURT. « Découvrir la musicothérapie », 2005.
 C. RIVEMALE. « Musique, thérapie et animation », 1996.
 G. STORMS. « 100 jeux musicaux ».«
 G. VAILLANCOURT. « Musique, musicothérapie et développement de l'enfant », 2005.
 Ph. VIESLET. « L'importance de la musique dans la construction et le développement de l'individu », cours d'Éducation musicale.
 Ph. VIESLET. « Syllabus de guitare et répertoire », cours d'Éducation musicale.
 « Fichier : Jeux, rythmes et danses du folklore ». Les Francas.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ■ Cours ex-cathedra | □ Activités en laboratoire | ■ Exercices, applications, travaux pratiques |
| □ Exposé par l'étudiant·e | □ Résolutions de problèmes | □ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ■ Travaux en autonomie | ■ Ateliers, travaux de groupes | □ Observations de pratiques / de terrain |
| □ Classe inversée | □ Projet sur le terrain | □ Séminaires, excursions, visites |
| □ Autre : | | |

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education musicale	40 % *	60 % **					Report	60 % **	

* La note de Travail annuel est ventilée comme suit : 10 % pour les présences en classe + 30 % évalués au travers des compétences démontrées par l'étudiant pendant les cours (musicales, rythmiques, corporelles, auditives, relationnelles, ...), en ce compris l'évolution de ces compétences au fil des semaines.

** Travail à rendre : préparation écrite et réalisation d'une activité musicale globale en vue du stage de Bloc 3.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
Section Éducateurs Spécialisés en Accompagnement Psycho-éducatif		Secteur : Sciences humaines et sociales			
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 6 (Bachelor)			
Bloc d'études : B 3		U.E. : Education plastique			
Alias : 3-EdPla	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLED0310	Période : Quadrimestre 1		
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui			
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Langue d'enseignement et d'évaluation : Français		Nombre d'heures présentielles : 12 h			
Enseignant·e-référent·e d'UE : Gaétano Licata – gaetano.licata@hech.be					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

■ Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ;
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnel·les et la société ;
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ;
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ;
- Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ;
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels.

□ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il·elle travaille ;
- Être conscient du mandat qui est le sien et l'expliciter si besoin ;
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ;
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le·la guident dans son action ;
- Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique ;
- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.

■ Être un acteur institutionnel et social engagé.

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative ;
- S'engager avec et pour les personnes dont il·elle a la charge ;
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ;
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ;
- Assumer son rôle social et politique.

■ S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.

- S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il·elle a affaire ;
- Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée ;
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative ;
- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche ;
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.

- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans « l'ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ;
 - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ;
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ;
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe ;
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles ;
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ;
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...) ;
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte ;
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres ;
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles ;
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, l'étudiant·e sera capable de :

- Mener des activités de créativité, développer sa propre créativité.
- Expérimenter et explorer divers outils et techniques, développer son sens pratique.
- Utiliser les matières, volumes, surfaces, couleurs, textures, ...
- Produire des réalisations plastiques diverses.
- Transférer les connaissances en les adaptant aux besoins d'un public spécifique.

Contenu de l'activité

- Entraînement à la créativité pour retrouver son propre imaginaire.
- Plaisir de s'exprimer tout en développant la compréhension du langage plastique.
- Construction d'une culture artistique.
- Approche d'œuvres d'art et de mouvements artistiques, abordées en relation avec la technique.
- Conception d'animations, d'activités artistiques adaptées à différents publics.
- Approche des principes élémentaires de la création plastique.
- Utilisation de différentes techniques d'exécution.

L'ensemble du cours est basé sur un travail personnel de l'étudiant où il devra faire preuve d'autonomie, de créativité, de recherche sur un thème imposé ou au choix. Utiliser ses compétences artistiques acquises en Blocs 1 et 2.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | ■ Autres : Ouvrages présentés en classe, références, | |
| démonstrations en classe | | | |

Sources bibliographiques principales

- Arts Plat du jour, Acces Ed. P.Straub
 Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub
 Arts visuels et portraits Ed. Canopé
 Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant·e
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Classe inversée
<input type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes
<input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs)
<input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
|--|--|---|

Ces méthodes d'enseignement sont indissociables de ce qui se déroule en classe. En effet, ces compléments d'information et échanges vécus au cours font partie intégrante de la matière évaluable.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'UE

La note finale de l'UE est décidée par le·la formateur·trice titulaire ou par une Commission formée par les professeur·es de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Education plastique	10 %		70 % *				Report		70 % *

* L'examen oral consiste en un travail à rendre à l'enseignant·e.

En cas de « Travail annuel » non améliorables entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant·e et l'enseignant·e.